



Un quai sur la Durance - un espace public grandeur nature

PROJET 4

UN QUAI SUR LA DURANCE

Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la définition de stratégie d'aménagement et de développement durable sur le thème

« la requalification par le paysage des territoires périurbains des quartiers sud d'Avignon »

JUIN 2017

MAÎTRISE D'OUVRAGE : DREAL PACA //DDT VAUCLUSE
MANDATAIRE : DEVILLERS ET ASSOCIÉS // CONFLUENCES // REPUBBLICA

Sommaire

p.3 Introduction

- p.4 Les deux axes fondateurs
- p.6 Le schéma directeur au sud d'Avignon: les rives fluviales et les plaines agricoles reliées à la ville par un réseau d'espaces publics
- p.8 Les principes du schéma directeur
- p.10 Les cinq projets pour relier Avignon à la Durance

p.12 Un quai sur la Durance: principe

- p.12 En écho au balcon du Palais des Papes sur le Rhône, Avignon s'arrime à la Durance
- p.14 Les équipements publics tournés vers la Durance

p.16 Le contexte

- p.16 Maitrises foncières publiques, et opportunités de mutations foncières
- p.18 Renouvellement urbain, secteurs à urbaniser, PDU: un territoire dynamique
- p.20 Un territoire soumis aux risques d'inondations

p.22 Les projets vers les quais de la Durance

- p.22 Une tranche de ville tournée vers la Durance
- p.26 Un quai face à l'hôpital, un programme adapté aux contraintes d'inondations
- p.28 La route de route de Tarascon en balcon sur la ceinture verte et adossée à la ville
- p.30 L'axe Champfleury / terminus Monclar: une frange en mutation vers la Durance
- p.32 Que font les autres territoires ? Références de projets

Introduction

L'atelier de territoire nous invite à intégrer le paysage pour penser la ville. Avignon a saisi cette opportunité pour réfléchir au développement de sa rive méridionale, depuis les remparts jusqu'à la Durance et depuis le Rhône jusqu'à la route de Marseille. Le contexte profondément urbain du grand Avignon conduit à intégrer les questions sociales, les mobilités, les enjeux liés à la valorisation des ressources économiques comme l'agriculture et le tourisme pour construire un socle commun aux projets.

Le premier acte de l'Atelier fut de rappeler les fondations du paysage pour souligner combien la ville d'Avignon et son paysage sont intimement liés à la géographie et à son climat. Le tissu urbain s'est calqué sur les trames agricoles, issues des aménagements pour lutter contre le vent la mise en place d'une ingénierie hydraulique sophistiquée. Le deuxième acte a révélé l'imbrication de la ville avec les plaines agricoles et la nature.

La question s'est concentrée sur la lisière sud d'Avignon, embrassant l'ensemble des projets en cours, la question de l'avenir de la ceinture verte agricole, et de la place des rives fluviales. Les espaces intermédiaires urbains, peut sollicités dans les projets en cours ont fait l'objet d'attentions pour articuler l'ensemble. La question des mobilités permis de relier l'ensemble des pièces urbaines avec la campagne et les rives fluviales et de rappeler la proximité des cœurs actifs entre eux.

La maire d'Avignon a placé l'espace public au centre de la réflexion car il participe au partage d'un espace commun. Cette réhabilitation se concentre sur des axes prioritaires, mais cherche aussi à décroquer socialement le secteur sud et à inviter les habitants à profiter de la proximité d'un environnement de qualité. Nous nous sommes saisis de cette volonté, déjà inscrite dans le calendrier municipal pour affiner le maillage avec comme corollaire un meilleur partage des pratiques : moins de voitures, plus d'espaces pour les modes actifs et plus de transports en communs.

La réflexion sur l'espace public permet de poser la question du rôle des grandes pièces naturelles et agricole dans la ville. Les rives fluviales sont délaissées par les habitants en raison des nombreux ouvrages sur remblais et sur digues. La ceinture verte agricole va muter dans les dix prochaines en raison du grand nombre d'exploitants propriétaires à la veille de leur retraite.

La symbiose entre Avignon et son environnement est réactivée par l'idée d'un vaste espace public en balcon sur la Durance et le Rhône. Le « quai sur la Durance » tire les fils depuis les cœurs de quartier et transforme l'ouvrage tech-

nique de la digue en un lieu aux usages multiples. Il s'inspire du premier acte fondateur de la gare TGV, dont le hall et des deux parvis unissent la ville et la rivière et qui préfigure le futur quartier de Courtine.

Cet espace public « grandeur nature » arrime les espaces isolés comme la Confluence déconnectée de la ville depuis l'arrivée de LGV. L'atelier s'est fixé à l'idée de réactiver le sol sous influences des nappes des cours d'eaux pour tirer la nature en ville et offrir un espace hybride d'une nature urbaine.

L'atelier a mis en place un groupe de travail portant sur l'avenir de la ceinture verte, plaçant l'agriculture et les usages des sols fertiles comme moyen de réhabiliter la lisière d'Avignon, de conforter l'activité économique et la filière alimentaire en circuits courts. Ouverte à des activités destinées aux habitants, la ceinture verte deviendrait un lieu de destination, connecté aux cœurs actifs de la ville.

Les études portant sur les pièces urbaines intermédiaires a permis d'interroger le mode de fabrication de la ville en périphérie et en dehors des grands sites de projets. Les processus de mutation révèlent les pressions progressives exercées sur les terres agricoles et sur la difficulté à produire un tissu urbain. L'atelier a souligné la difficulté pour certains acteurs d'appréhender ce contexte pourtant essentiel à la préfiguration de la ville.

L'atelier est parti des fondations du paysage et des orientations données par les élus pour tester cinq hypothèses de travail et illustrer les problématiques. Les cinq projets tests se déclinent en cinq cahiers :

**1- La ceinture verte:
le parc agricole des quartiers sud**

**2- Une pièce intermédiaire urbaine :
la porte de Marseille**

**3- Un parc naturel urbain à la Confluence,
sur le domaine de Courtine**

**4- Un quai sur la Durance,
un espace public grandeur nature**

**5- L'enchaînement des espaces publics et
le bien commun des Avignonnais.**

Ces cinq projets embrassent les lisières de la ville. Ils se développent avec l'existant et déploient un espace public ample, à l'échelle du grand paysage, dédié à la campagne et les rives fluviales. Le quai sur la Durance, le projet de la ceinture verte et de la confluence restaurent au fond la lisière naturelle d'Avignon.

Des pièces agricoles et naturelles au coeur de la ville

2- Articuler le tissu urbain avec les pièces agricoles et naturelles, c'est à dire envisager des projets urbains spécifiquement sur ces sites d'interfaces

Les orientations visent à

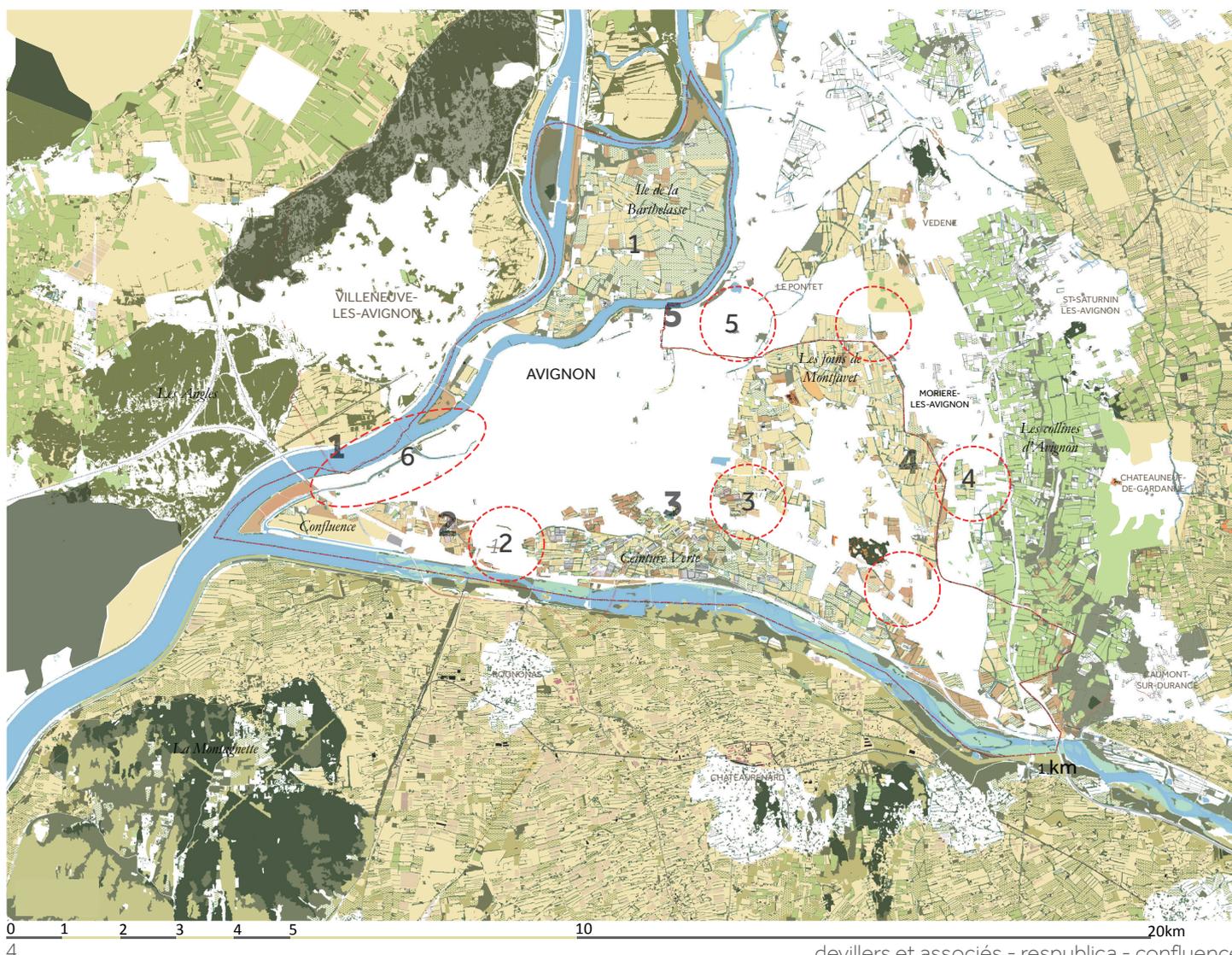
1- Déterminer les projets des pièces agricoles et naturelles

- Conforter et déterminer d'ici les dix prochaines années un projet agricole spécifique;
- Explorer les zones d'influences des zones naturelles;
- Développer le loisir

- 1 Ile de la barthelasse / les quais du Rhône / quartiers Monclar / Courtine
- 2 Secteur de l'hôpital / Baigne Pied
- 3 Foins de Montfavet / Bel-Air / Route de Marseille / Cap Sud / Ceinture verte
- 4 Montfavet / les foins de Montfavet / les collines d'Avignon
- 5 Les foins de Montfavet / Le Pontet / le Rhône / ile de la Barthelasse
- 6 La Confluence / Les berges de la Durance vers les quais du Rhône

La nature et l'agriculture imbriqués dans la ville

Identification secteurs de projets sur les pièces urbaines intermédiaires



Agir sur l'espace public pour mettre en réseau la ville avec ses pièces naturelles et agricoles

Le projet vise à :

1- Mettre en relation les pièces agricoles, naturelles et la ville

- par les allées sur digues
- par les allées des canaux
- par les allées agricoles
- par la route des collines
- par les voies urbaines

2- Se déplacer autrement qu'en voiture et mettre les pôles en réseau :

équipements // pôles d'emplois principaux // pôles de commerces et de vie de proximité // les sites d'intérêts (points de vues, ventes de produits agricoles, loisirs, ..)

Voies favorables à la marche et au vélo

■ Chemins des digues actuellement en projet
■ ■ ■ à compléter

■ ■ ■ Chemins des canaux potentiels...
...à mailler

■ ■ ■ Chemins des plaines agricoles potentiels
...à mailler

■ ■ ■ Voies urbaines avec aménagements favorables aux modes actifs prévus par la collectivité...
...à compléter

■ ■ ■ Les routes des collines...
...à compléter

Lignes de transports en commun en projet

— tramway

- - - Bus

Pôles

● Gare gare TGV / TER

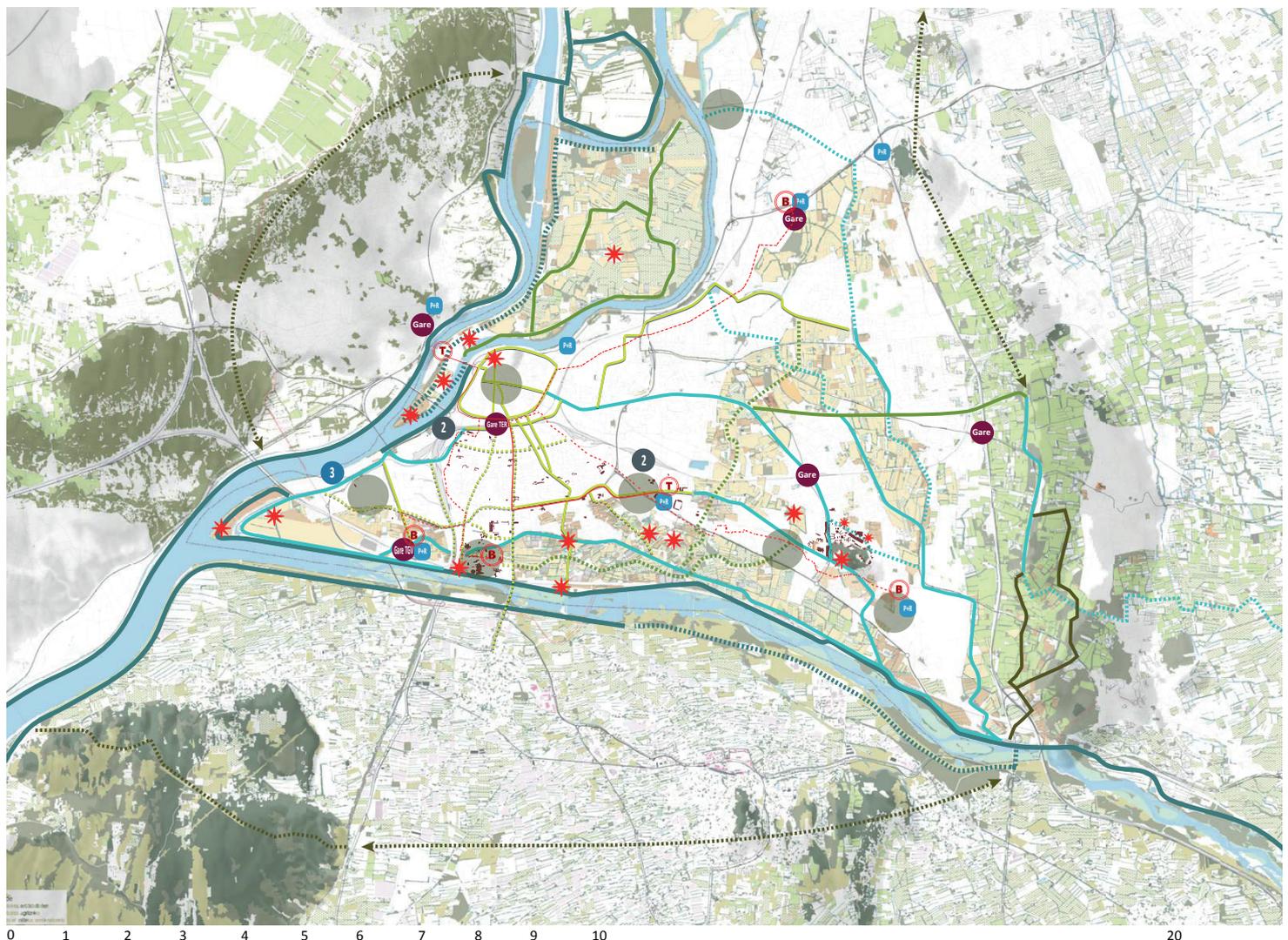
● Parc-relais

● Pôle échange fer / route

● Pôle échange Rhône/fer / route

★ Site d'intérêt

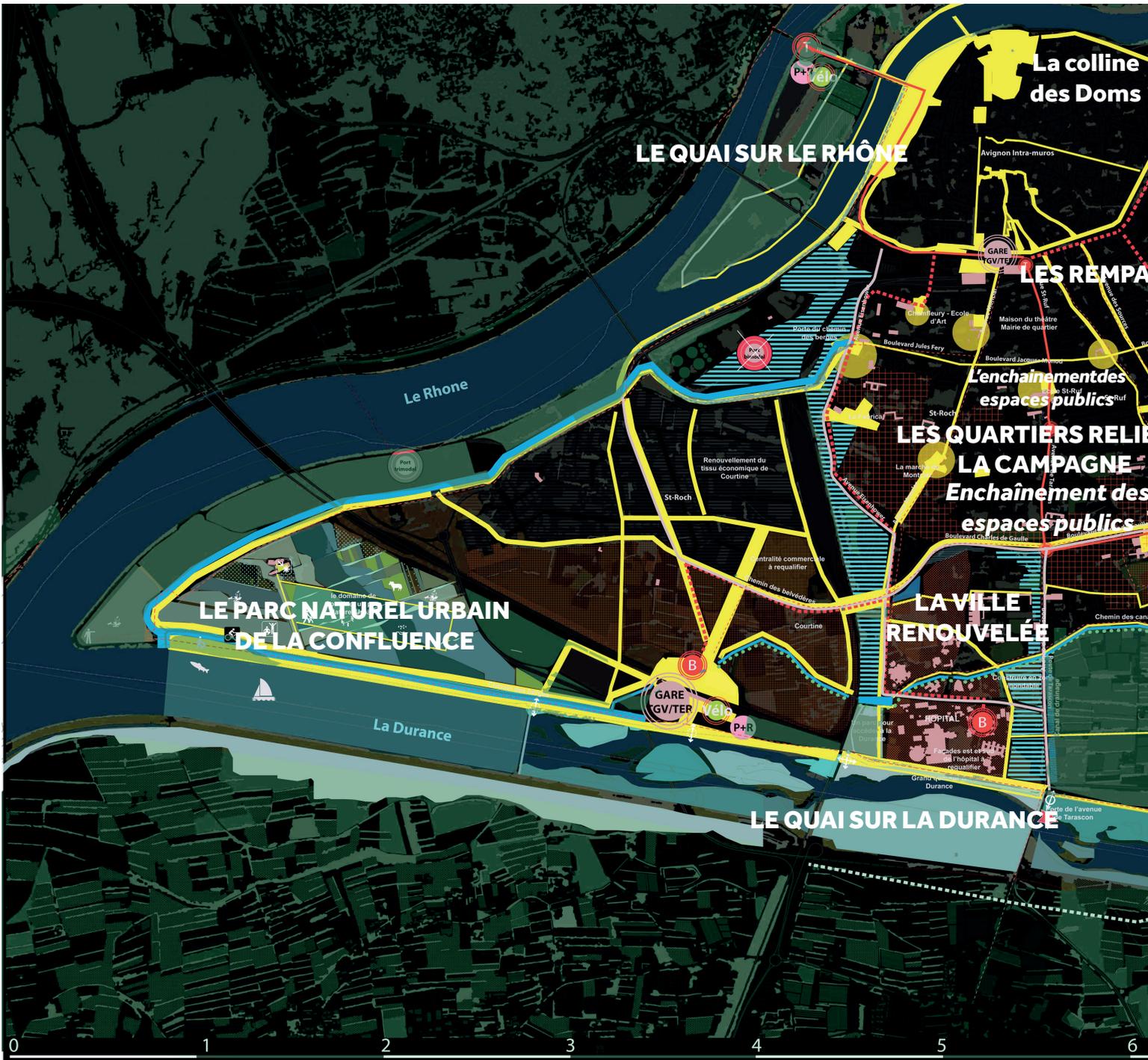
● Pôles d'emplois principaux

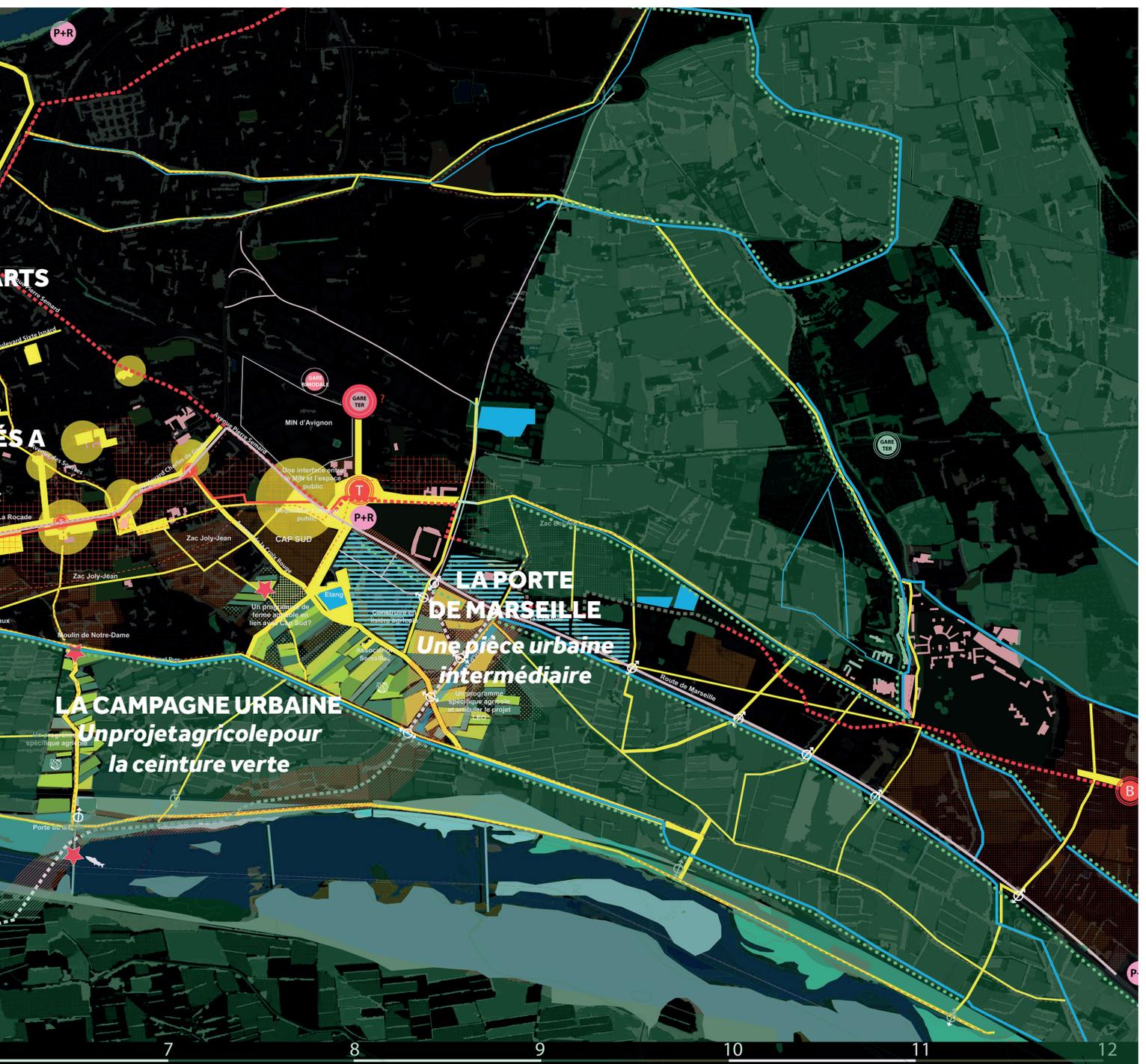


Les rives fluviales et les plaines agricoles reliées à la ville par un réseau d'espaces publics

Le schéma directeur issu de l'atelier articule les nombreux projets entre eux. Il se saisit des nombreuses opportunités pour renforcer leurs cohésions. Il porte également sur la mise en réseau des espaces agricoles et naturels avec la ville pour encourager les habitants à investir leur campagne et les rives du Rhône et de la Durance. Il propose d'arrimer un quai là où la ville côtoie la Durance. Il cherche à promouvoir l'enchaînement de ses espaces

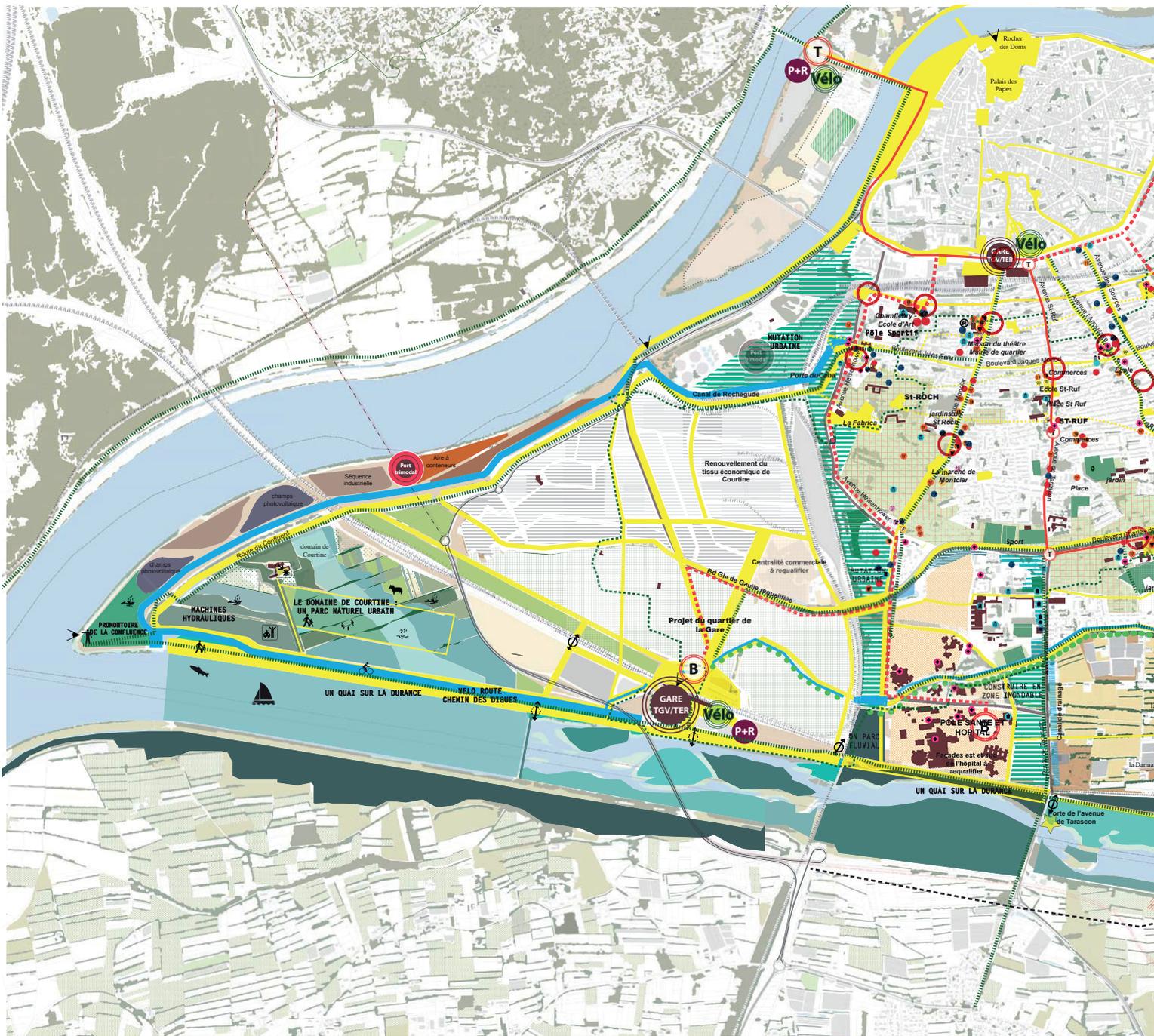
publics pour faciliter la vie de proximité et accéder aux pôles d'emplois, de commerces et de service sans avoir recours à son véhicule individuel. Ce schéma représente graphiquement l'ensemble des projets. Leur intégralité permet de structurer le territoire sur le long terme, et de porter une vision durable de la ville d'Avignon. La priorisation, la gouvernance et le portage seront propres à chaque projet.





LES PRINCIPES

-  les projets en cours
-  les opportunités de projets urbains
-  l'enchaînement des espaces publics
-  Des projets d'espaces publics de quartier
-  Soutien et développement de l'activité agricole
-  Des projets spécifiques agricoles
-  Le chemin des digues et présence amplifiée de la nature



DETAIL DES PRINCIPES

SECTEURS DE PROJETS URBAINS

-  Quartiers en projet de la ville et/ou du Grand Avignon
-  Quartiers NPNRU
- PROJETS D'INFRASTRUCTURES**
-  Liaison Est Ouest LEO
-  Réserve foncière pour la LEO

SECTEURS DE PROJETS COMPLEMENTAIRES

-  Renouveau urbain
-  Renouveau et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants
-  Renouveau du tissu économique
-  Espace public majeurs
-  Centralité urbaine à renforcer
-  Lieux d'intérêt projetés

MOBILITES EN PROJET

-  Gare existante
-  Lignes de bus structurantes
-  Bus
-  Arrêt de Tramway
-  Voies douces prioritaires
-  parking relais
-  Voies cyclables
-  Provence Express - parcours de randonnée urbaine
-  Proposition
-  Franchissements pour vélos et piétons à niveau

AGRICULTURE / PROJETS SPECIFIQUE EN INTERFACE AVEC LA VILLE

-  Programmation soutenue de l'agriculture et projets spécifique en interface avec la ville
-  Canal de drainage projeté
-  Campagne de plantation le long des canaux



Cinq orientations pour relier la ville à la Durance



1- l'agriculture en ville

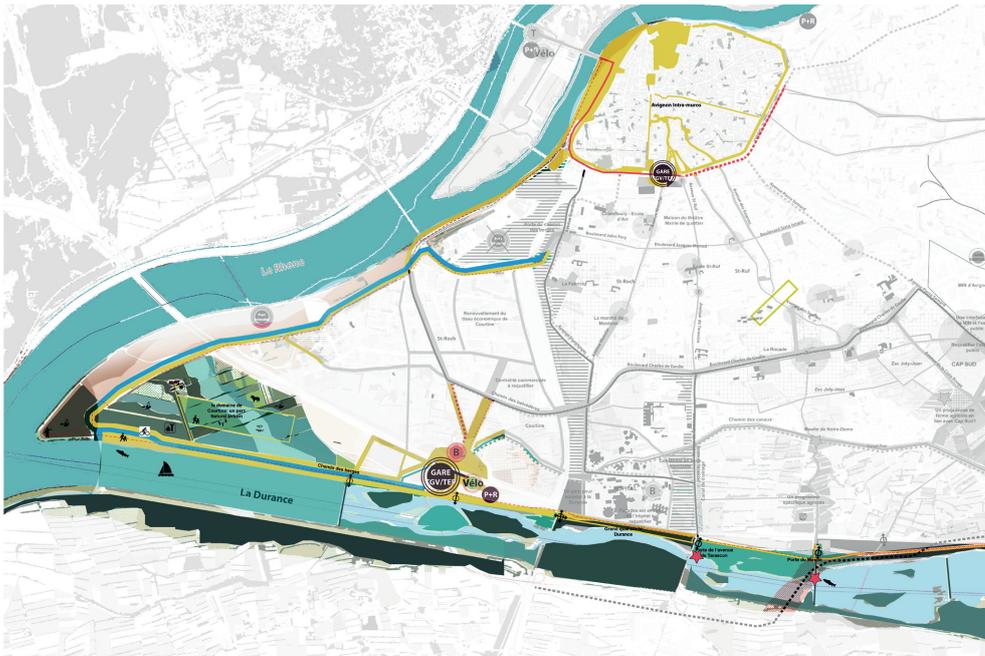
Les dix prochaines années seront consacrées à bâtir le projet agricole de la ceinture verte.

Ce projet permet d'établir des liens entre les sphères territoriales de la ville et de la campagne.



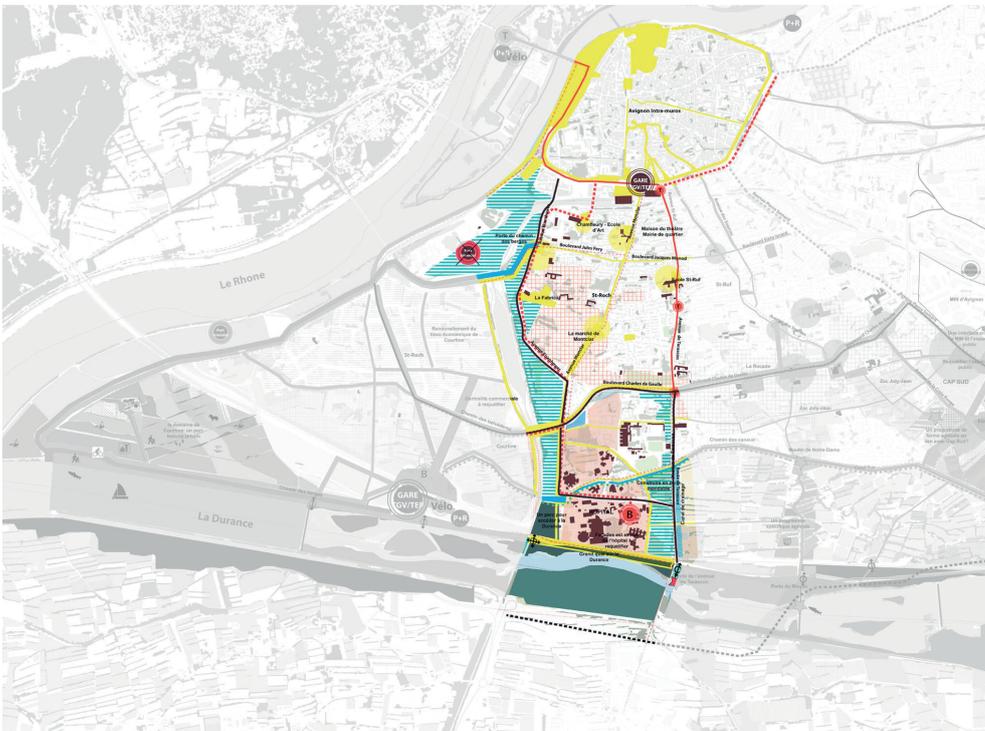
2- Une pièce intermédiaire urbaine: la porte de Marseille

Autour de la route de Marseille, le projet est l'occasion de repenser l'insertion d'une nouvelle avenue, la requalification des espaces publics, au renouvellement de son tissu urbain, à l'intégration de l'agriculture dans la ville, aux enjeux environnementaux et sociaux. Sur ce secteur, la ville doit conquérir son espace public afin que les habitants partagent et accèdent à l'ensemble du territoire.



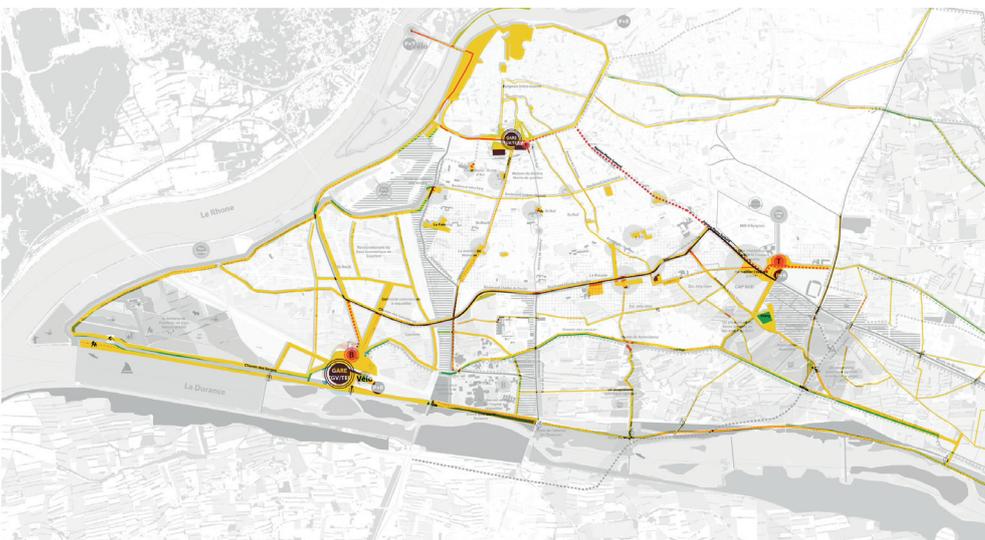
3- Un parc Naturel urbain sur le Domaine de Courtine

Les domaines de la Durance et du Rhône, contraints entre leurs digues peuvent au droit de leur confluence étendre leur influence. Un parc naturel urbain répond au besoin de l'agglomération à accéder à portée de pied à la nature.



4- Un quai sur la Durance

Le projet rétablit l'accès à l'eau et à la nature pour mieux pratiquer le territoire, par la réhabilitation de rues et d'allées mais également et peut-être surtout par un projet qui concerne une bande de un kilomètre de large depuis les remparts jusqu'à la Durance.



5- Enchaînement des espaces publics

L'accès à l'ensemble de la ville et à la campagne est une préoccupation centrale. L'enchaînement des espaces publics, adaptés à la marche et au vélo, s'appuie sur le réseau existant et se concentre autour des secteurs attractifs favorables à la vie de quartier.

En écho au balcon du palais des Papes sur le Rhône, Avignon s'arrime à la Durance

Le paysage d'Avignon est caractérisé par sa topographie plate, au sein de laquelle émerge le rocher des Doms, et plus au nord le mont Ventoux. La ville est entourée par différents reliefs qui offrent des situations naturellement en balcon et des points de vue sur la cité papale.

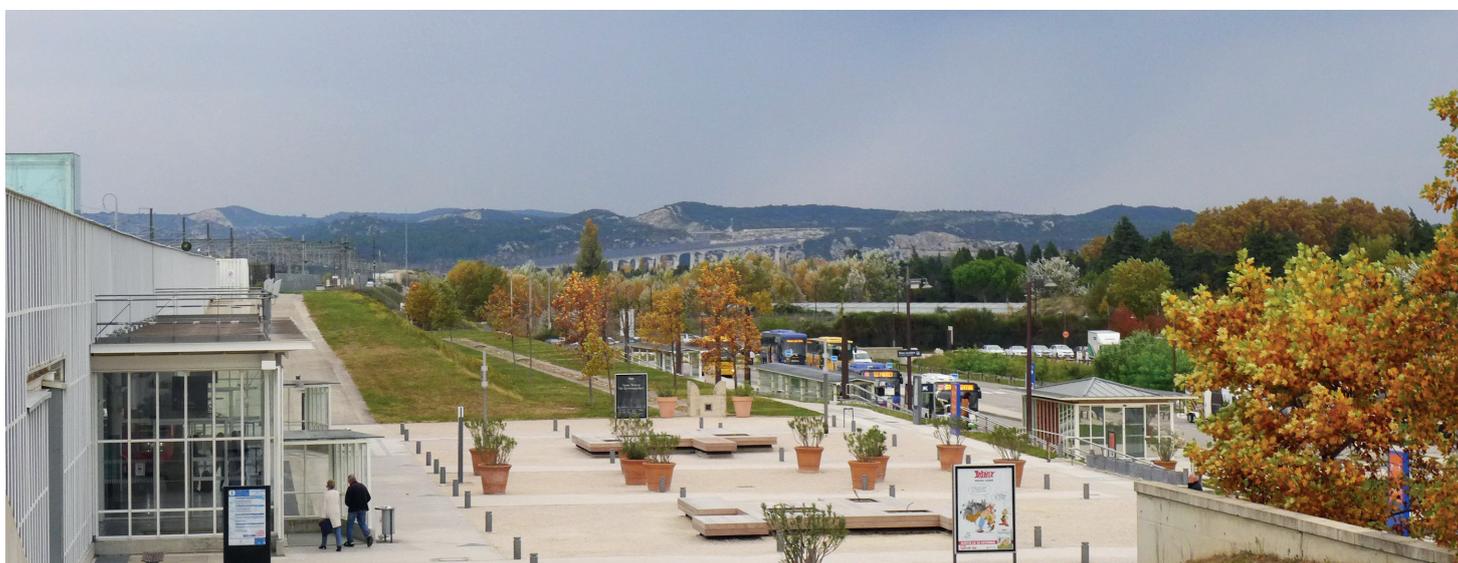
En écho à cette logique naturelle des balcons sur le grand paysage, les ouvrages linéaires en remblais offrent aussi des points hauts. La gare TGV a tiré parti de cette situation en implantant une place dominant la ville.

Les infrastructures linéaires en hauteur sont autant de structures sur lesquelles s'appuyer pour le déploiement d'espaces publics en lien fort avec leur territoire.

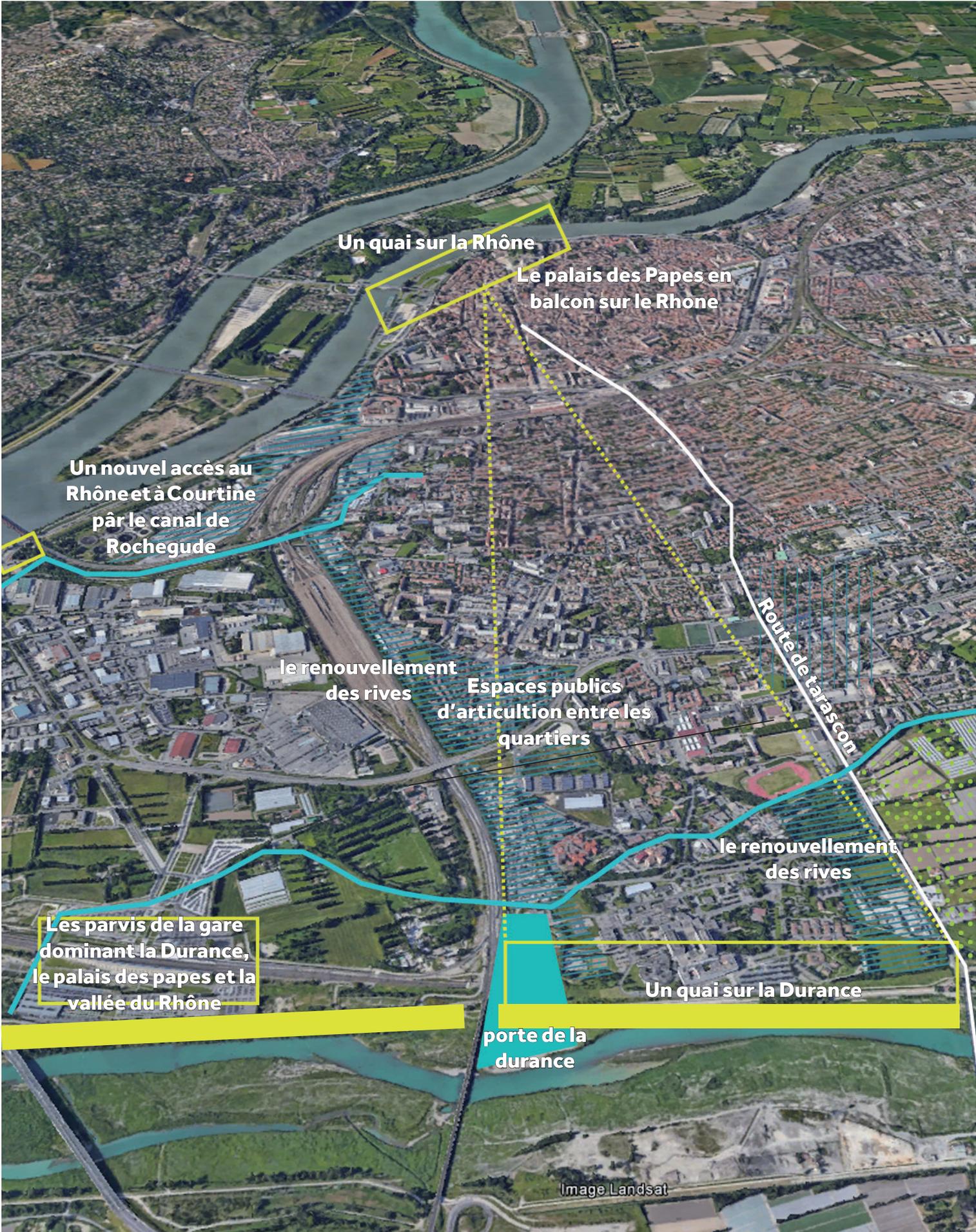
L'hôpital vient s'adosser à la Durance, derrière la digue palière. La LGV est l'unique section enterrée, permettant d'accéder à la rivière sur une large emprise. Le projet s'appuie sur cet accès afin de créer un vaste quai sur la Durance



Vue sur la vallée du Rhône depuis Châteaurenard: un balcon naturel



La gare TGV sur une digue et en balcon sur le grand paysage



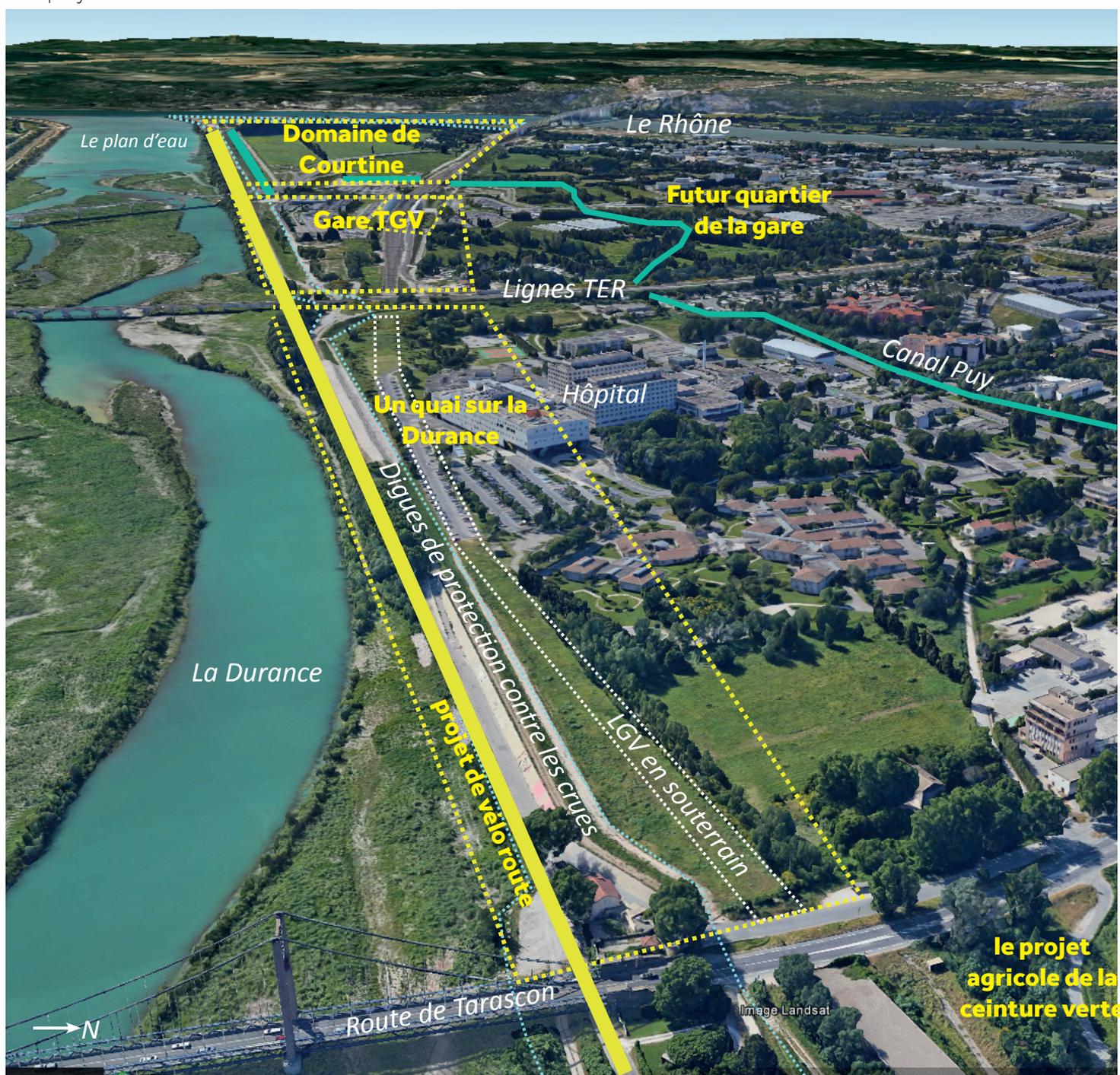
Un quai sur la Durance: les équipements publics tournés vers la Durance

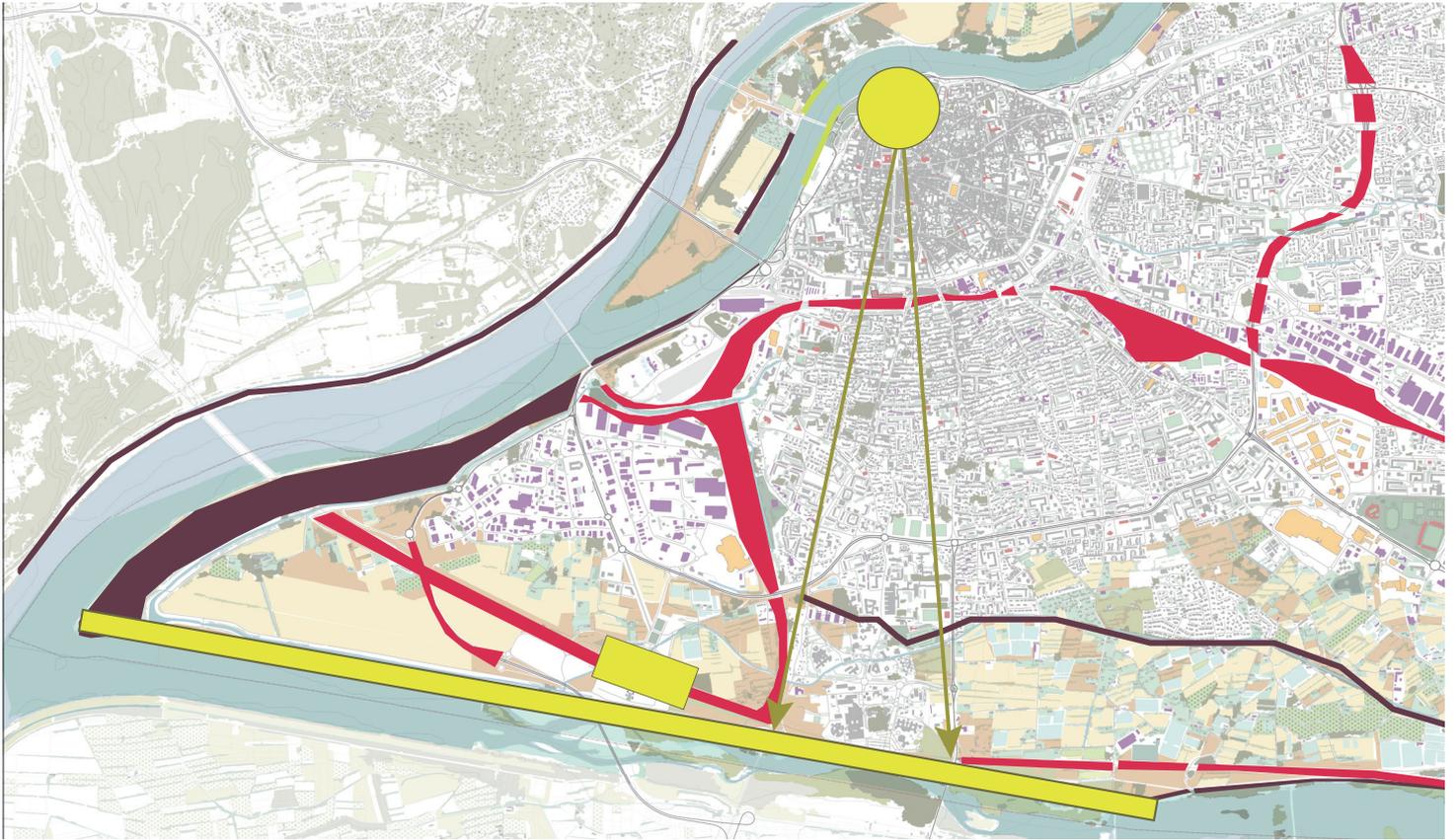
Le projet porte sur l'extension de la ville autour de la Durance, avec ses espaces publics et de ses activités associées. Le grand nombre de projets, comme le quartier de la gare, le parc du Domaine de Courtine, le projet agricole de la ceinture verte et la restauration des chemins de la Durance pour les vélos-routes sont autant de programmes structurants à articuler avec le secteur de l'hôpital.

Les nombreux équipements publics, drainent 5200 employés et 2000 étudiants. Plus de 85% d'entre eux

viennent en voiture et par manque d'équipement et de lieux de détente à proximité, s'échappent en voiture à l'heure du déjeuner. Le projet porte à la fois sur un maillage d'espace public mais aussi sur une offre élargie urbaine

Le projet rétabli l'accès à l'eau et à la nature pour mieux pratiquer le territoire. Le projet concerne une bande de un kilomètre de large depuis les remparts jusqu'à la Durance.

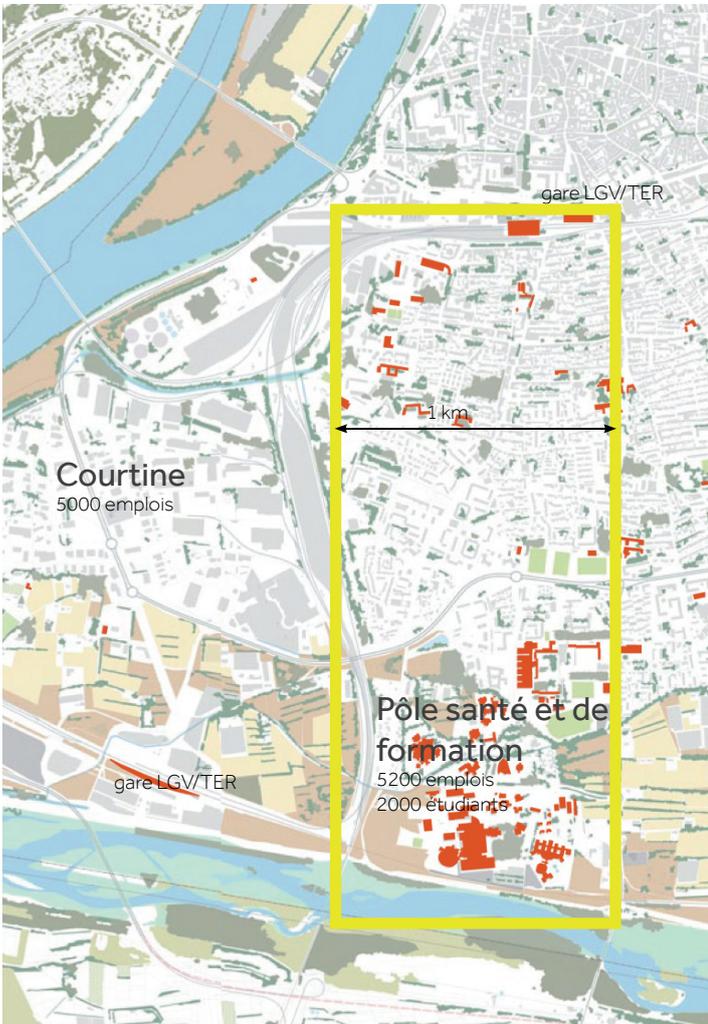




Stratégie du quai sur la Durance sur la digue palière de la Durance

Un accès direct sur la Durance: un potentiel pour créer un espace

- Zones inondables- TRI DREAL 2013
- Infrastructures sur digue
- Digues contre les inondations
- Espace public dominant



■ Equipements publics

De nombreux équipements publics des pôles d'activités importants



La digue palière et la seule section de la ligne LGV enterrée, placent la lisière de la ville en balcon sur la Durance, devillers et associés - republica - confluences







Entre les ligne ferroviaires et l'hôpital, la ligne LGV enterrée libère un espace pour accéder à la Durance



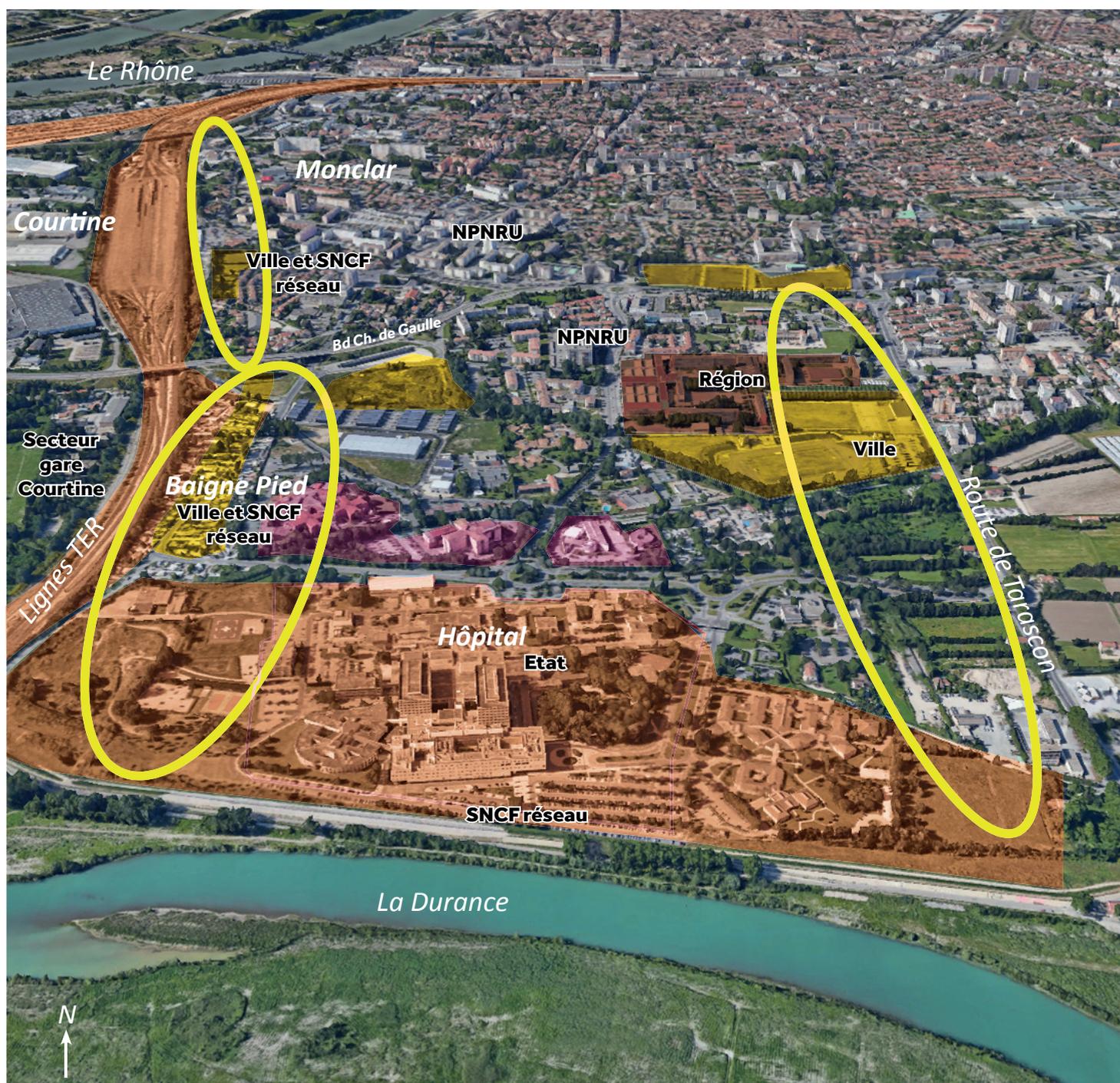
*A la découverte du Rhône par les rampes aménagées en direction de la digue. (le PAP à Avignon.
la requalification par le paysage des territoires périurbains des quartiers sud d'Avignon*

Maitrises foncières publiques, et opportunités de mutations foncières

Les parcelles publiques sont nombreux sur le secteur. Le projet porte sur leurs valorisations sur les rives des quartiers Monclar, Baigne Pied et Rocade. Compte tenu des nombreuses contraintes des adaptations s'imposent : risques d'inondations, présence de voies ferrées et des routes sur digue. Les mutations concernent la bande longeant les lignes ferrées nord sud. Les activités y sont nombreuses et les gitans l'occupent au sud. Le long de la route

de Tarascon et de l'avenue Charles-de-Gaulle, des parcelles sont à mobiliser pour compléter et densifier les rives des quartiers.

Les grandes parcelles, dont un grand nombre publiques, permettent de mobiliser des acteurs clefs, comme le pôle santé, les établissements scolaires et de formation et la SNCF Réseau.



FONCIER PUBLIC

- Etat
- Région
- Département
- Ville Avignon et commur
- Organismes HLM

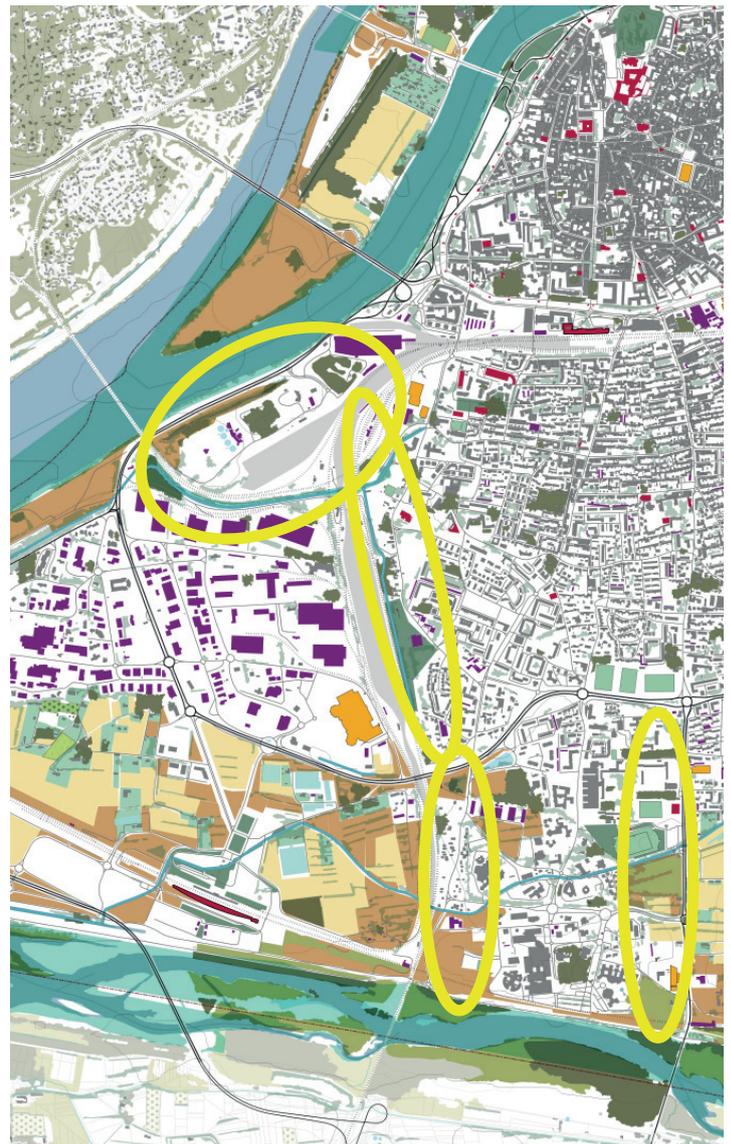
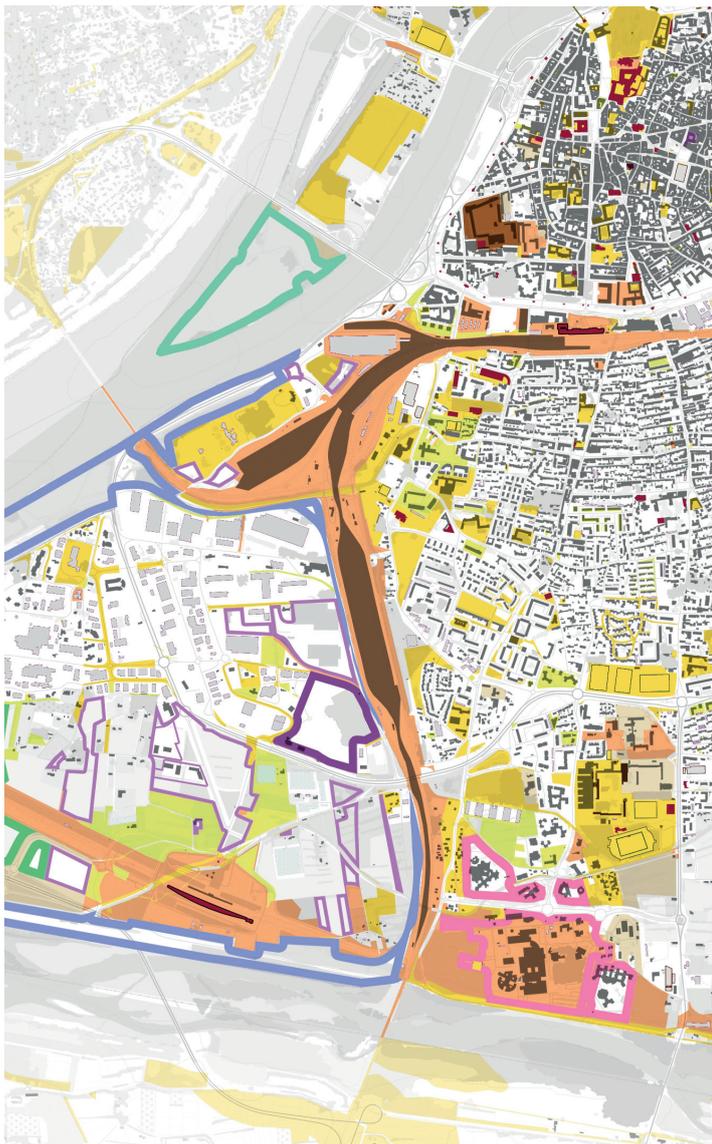
grandes propriétés foncières

- CNR
- Confluenc
- Carrefour
- Secteur Hopital
- Ile Piot
- Cap Sud
- MIN
- Courtine

Maitrises foncières publiques nombreuses

Secteur avec potentiel de mutation foncière

Terrains mutables potentiels nombreux

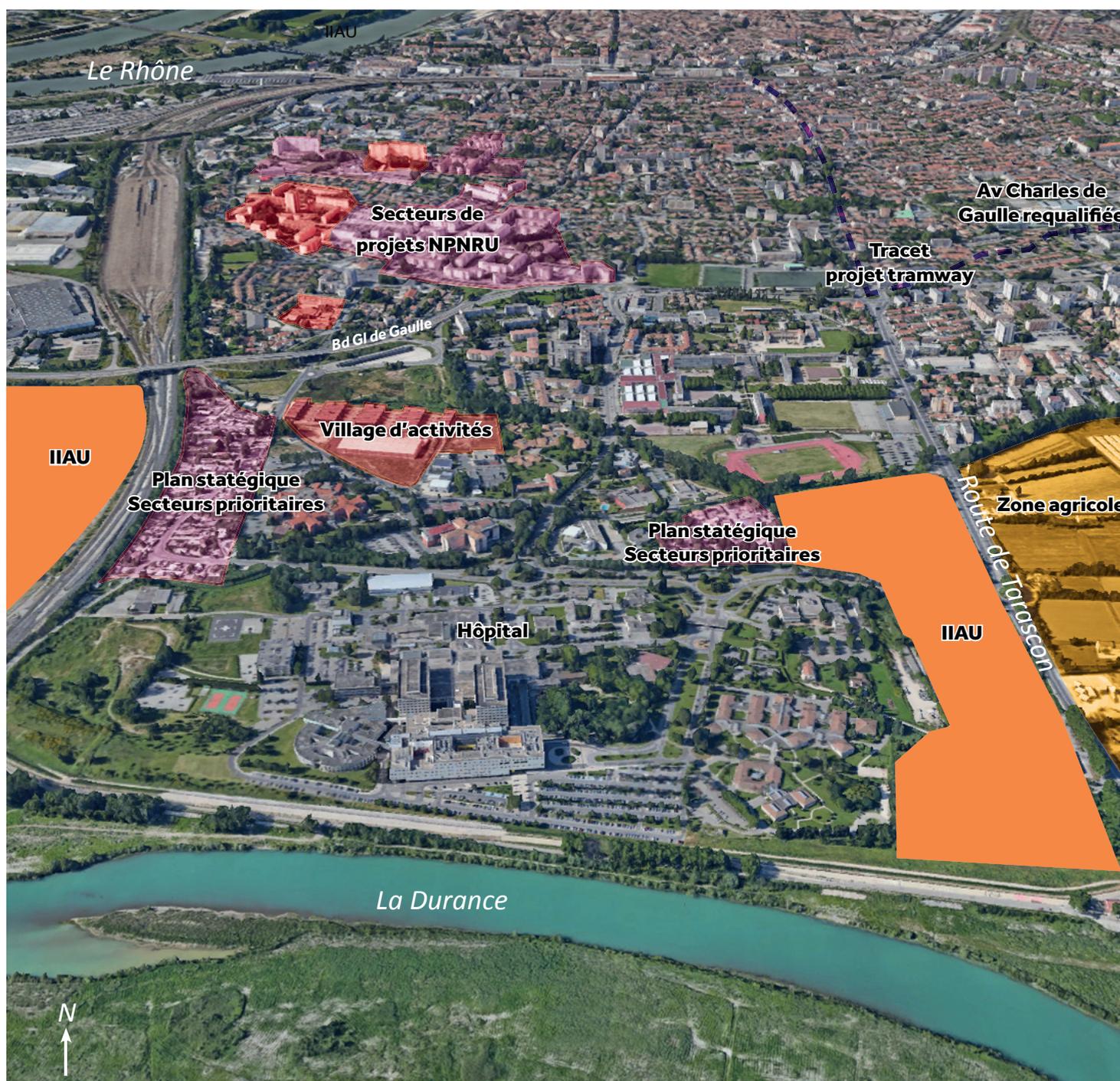


les principaux projets se concentrent sur les quartiers de renouvellement urbain (NPNRU) et la création d'un nouveau quartier sur le secteur gare/Courtine. Les quartiers particulièrement en difficultés bénéficient d'une priorité d'action.

Le plan de déplacement urbain (PDU) redéploie un maillage de transports en commun et de voies apaisées, et facilite l'accès aux pôles d'emplois importants (Courtine 5000 emplois, Hôpital 5000 emplois), et aux gares LGV et TER.

Le projet de la Liaison Est Ouest soulagera le réseau viaire de la ville, permettant d'engager leur requalification au bénéfice de la vie de proximité et des déplacements actifs.

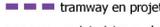
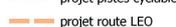
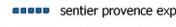
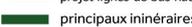
Ce territoire, en mutation est engagée dans une dynamique urbaine qu'il convient de poursuivre sur ses franges: le long de la route de Tarascon, en lisière de l'hôpital, le long du réseau ferré.

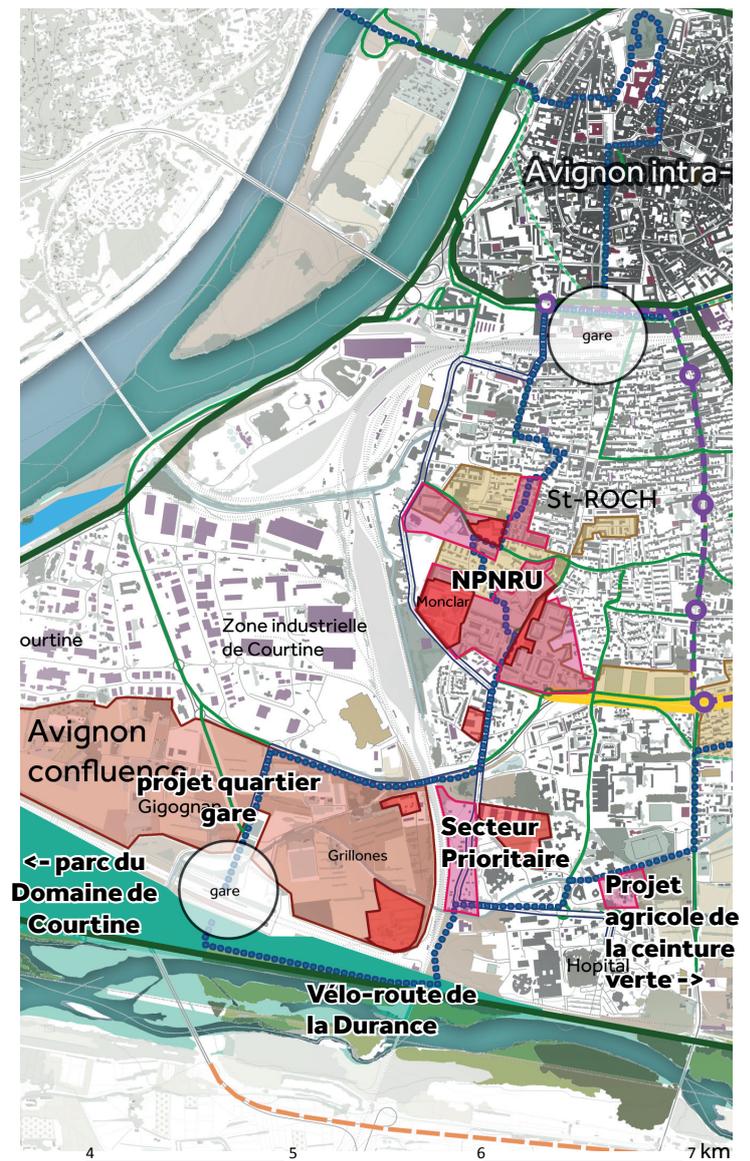
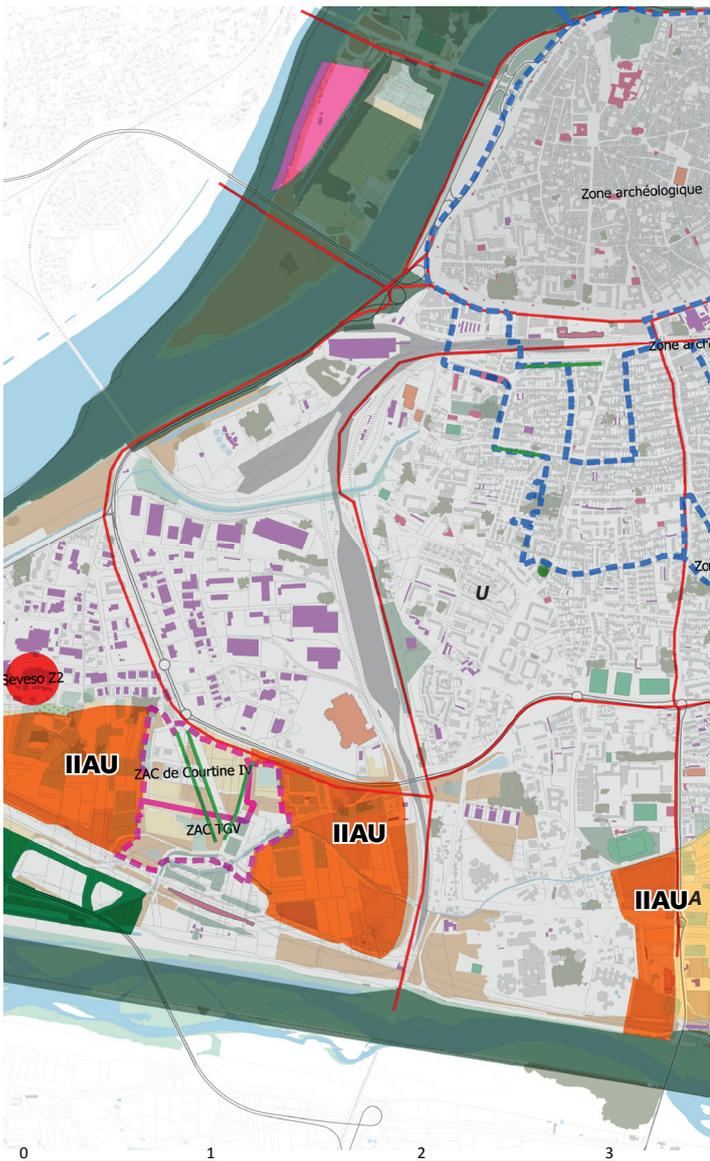


Plusieurs secteurs sont destinés à l'urbanisation. Il reste néanmoins à confirmer leur vocation en raison des risques d'inondation.

les projets sont nombreux sur la rive sud, auquel nous ajoutons le projet agricole de la ceinture verte, le parc du Domaine de Courtine, et la vélo route de la Durance

Légende

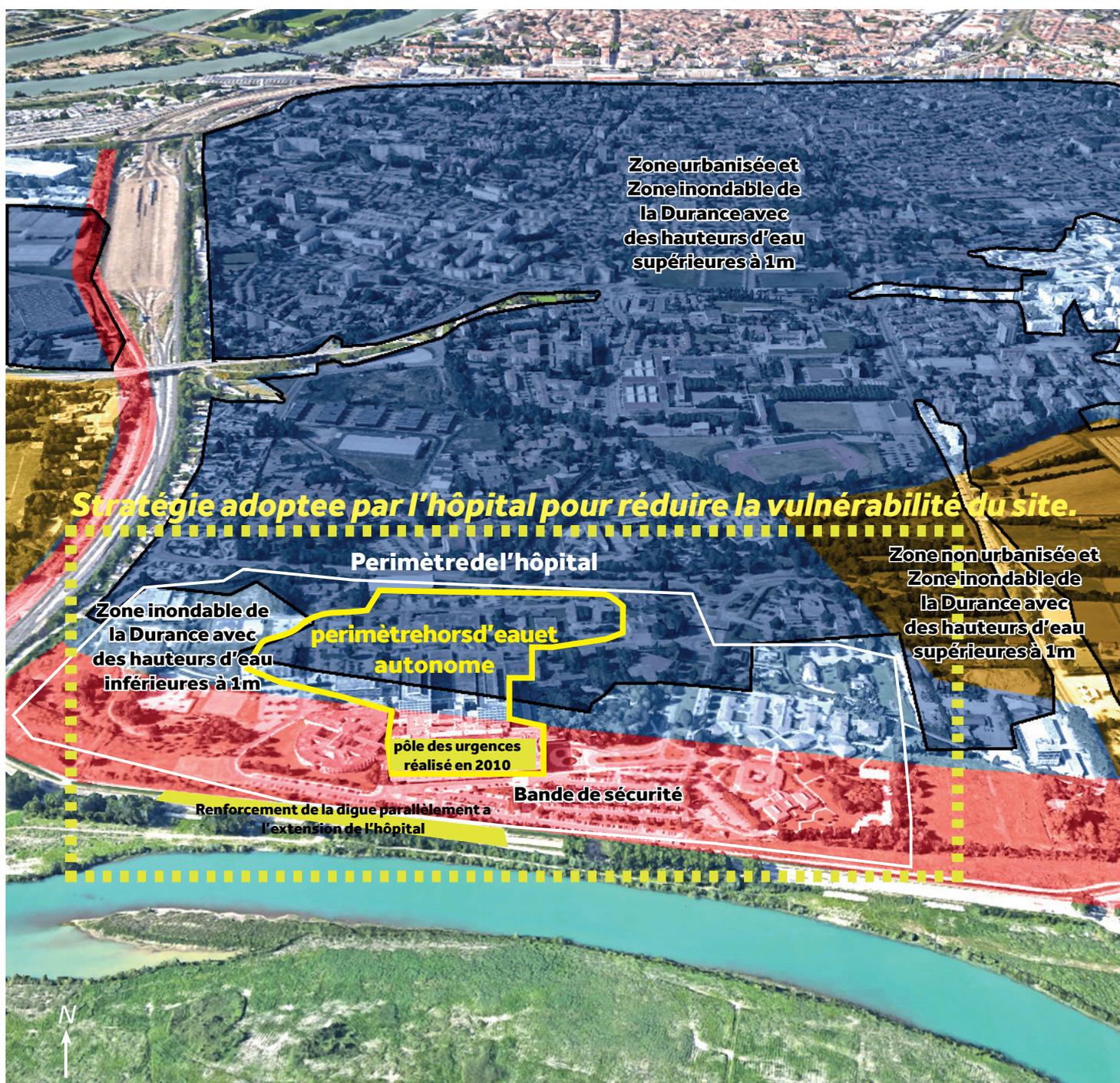
PROJETS URBAINS		 Programme de rénovation urbaine
 arrêts tramway	 Zone d'aménagement nouvelle génération	 Plan stratégique, secteur prioritaire
 tramway en projet	 secteurs de projets	 médiathèque
 projet pistes cyclables	 Création de parcs	 parc multi-sports
 projet route LEO	 Projet CNR/ parc p photovoltaïque	
 sentier provence express	 Port et activités portuaires	
 projet lignes de bus haute fréquence		
 principaux itinéraires doux		



Un secteur sud vulnérable auquel des réponses adaptées doivent être formulées

La densité de population et la présence d'équipements essentiels à l'activité économique et sociale rendent particulièrement vulnérable ce périmètre. Mais les fortes potentialités de développement, soulignées précédemment, devraient encourager les partenaires à s'engager dans une démarche de projet tout en prenant en compte l'aléa. L'hôpital illustre les capacités d'un site sensible à s'adapter à son environnement: travaux sur la digue, élévation et autonomie des coeurs sensibles et plan de gestion, extension de bâtiments en secteur rouge.

Il est important de rappeler que cette mutation du territoire nécessite au préalable la mise en sécurité des quartiers sud d'Avignon contre les crues de la Durance, consistant à finaliser les travaux sur les digues, gérer dans le temps ces ouvrages de protection, préserver les zones non urbanisées inondables et non reconnues comme stratégiques pour le développement de la commune (Espaces Stratégiques en Mutation de Courtine), réduire la vulnérabilité des équipements et des constructions existantes et de penser les nouveaux quartiers avec le risque inondation.

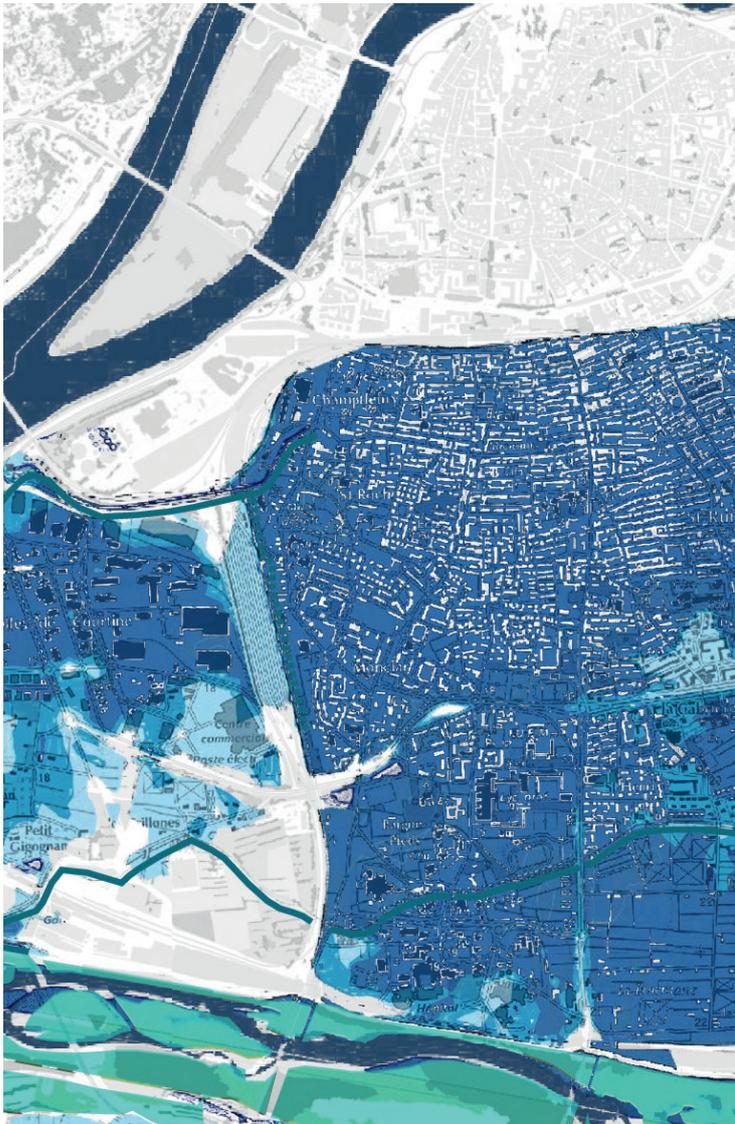




Digue renforcée

Stratégie adoptée par l'hôpital pour réduire la vulnérabilité du site.

Porté A Connaissance - juillet 2015 - en cours de révision



L'Hôpital a adopté deux dispositifs complémentaires face au risque d'inondation. Les coeurs vitaux de fonctionnement de l'Hôpital sont surélevés pour être hors d'eau. En complément, Un plan de gestion des risques permet de mettre les personnes hors de danger.

Les projets vers les quais de la Durance

Une tranche de ville tournée vers la Durance

La mise en valeur de la Durance allie des actions parallèlement à son cours (parc du Domaine de Cour-tine, Quartier gare, Projet agricole de la ceinture verte), et d'autres qui pénètrent la ville pour tirer la ville jusqu'aux rivages. Au droit de l'hôpital, l'effacement de ligne TGV et les nombreuses opportunités foncières ouvrent des perspectives.

Le quai belvédère au droit de l'hôpital est le trait d'union avec le quartier gare et la ceinture verte. Le secteur de l'hôpital et ses flancs Est et Ouest s'orientent clairement vers la rivière, dos au vent et face au soleil.

Sur les lisières de la bande qui s'étire des remparts, en passant par Monclar, la Rocade et Baigne Pied, la mutation urbaine, accompagnée de la qualification des espaces publics permettent de faire pénétrer en ville l'influence de la Durance. L'hôpital s'ouvre à l'ouest, sur un parc linéaire perpendiculaire à la rivière. Il se cale sur le canal Puy qui structure une des grandes promenades des canaux. Plus au nord, le projet se concentre sur le quartier des gitans, où les perspectives sont de deux ordres. Soit un projet adapté leur est proposé in situ, soit un autre site leur sera livré. Le quartier est un secteur sensible où l'espace public n'a plus sa place. Cette difficulté doit trouver une issue pour réaliser l'accès majeur à la Durance.

Vient ensuite l'avenue du Général de Gaulle. Son élévation sur remblais, flanqué de bassins à son pied est contourné par le passage de l'avenue de Monclar. L'enjeu porte sur la reconversion de cette voie routière vers un espace public ouvert à la marche à pied et aux vélos. En balcon, au-dessus des lignes ferrées, l'avenue à vocation à s'adosser aux programmes des futurs quartiers de la gare et à l'urbanisation des nombreux délaissés des quartiers Monclar.

SECTEURS DE PROJETS URBAINS

-  Quartiers en projet de la ville et/ou du Grand Avignon
-  Quartiers NPNRU

PROJETS D'INFRASTRUCTURES

-  Liaison Est Ouest LEO
-  Réserve foncière pour la LEO

SECTEURS DE PROJETS COMPLEMENTAIRES

-  Renouveau urbain
-  Renouveau et création de quartiers en compléments aux projets déjà existants
-  Renouveau du tissu économique
-  Espace public majeurs
-  Centralité urbaine à renforcer
-  Lieux d'intérêt projetés

MOBILITES EN PROJET

-  Gare existante
-  Lignes de bus structurantes
-  Bus
-  Arrêt de Tramway
-  Voies douces prioritaires
-  parking relais
-  Voies cyclables
-  Provence Express - parcours de randonnée urbaine
-  Proposition
-  Franchissements pour vélos et piétons à niveau

AGRICULTURE / PROJETS SPECIFIQUE EN INTERFACE AVEC LA VILLE

-  Programmation soutenue de l'agriculture et projets spécifique en interface avec la ville
-  Canal de drainage projeté
-  Campagne de plantation le long des canaux



Le projet se poursuit vers le nord et se glisse entre les voies ferrées et Monclar, longe la Fabrica et rejoint le canal de Rochegude. Ce canal et l'allée qui le longe est une solution au désenclavement de Courtine. Cette bande, dont les dimensions varient de 70 à 140 m de large est aujourd'hui occupée par des activités et un canal de délestage. Sa vocation est double : aménager un espace public tourné clairement vers la Durance et conforter les quartiers.

Le long de la route de Tarascon, le projet n'hésite pas sur l'avenir de ses rives. A l'est, la ceinture verte confirme sa vocation agricole. A l'ouest, les parcelles agricoles seront urbanisées à terme.

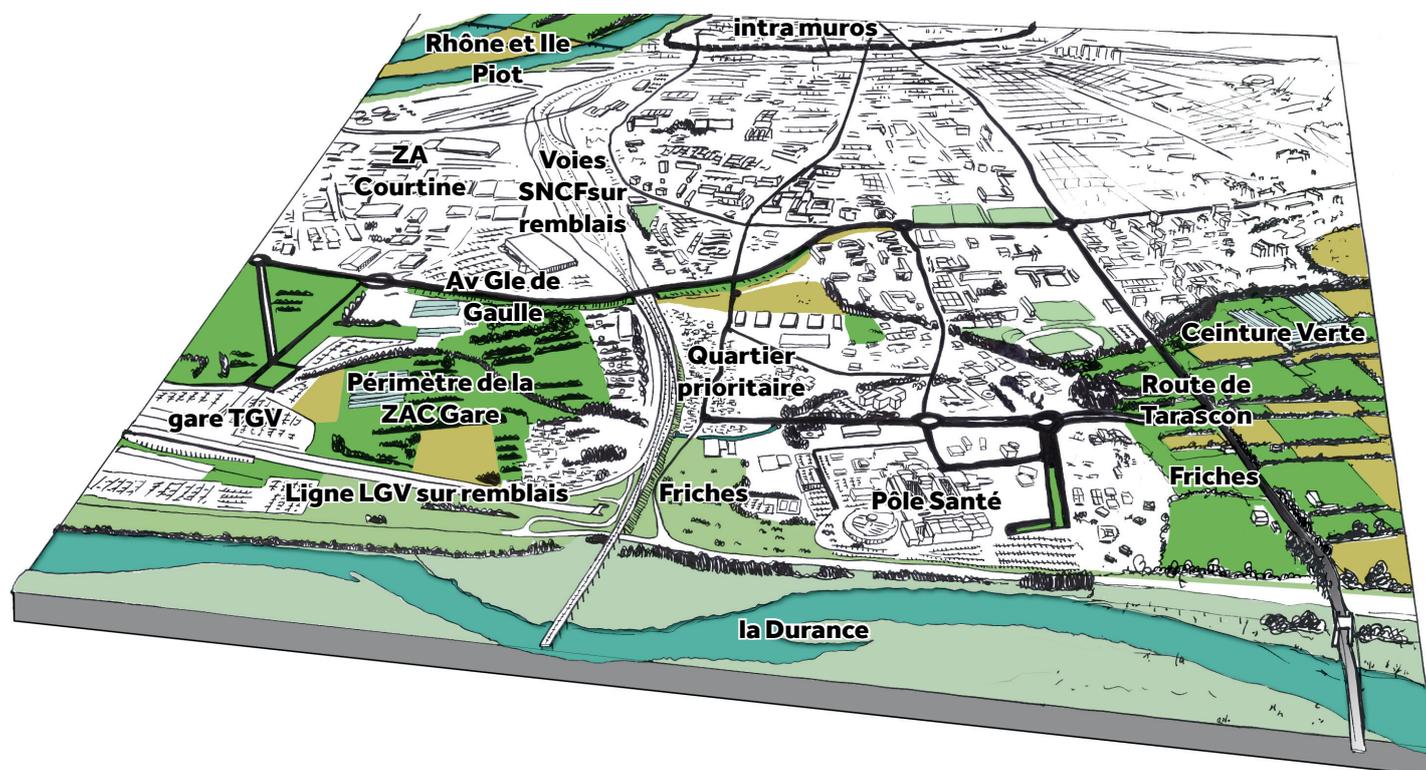
Ces projets n'entrent pas dans le calendrier actuel de la ville. Cependant, le secteur de Courtine et celui de la gare sont à désenclaver pour les raccrocher à la ville. Cette perspective nécessite un accompagnement volontaire du projet par une réflexion élargie aux rives de Monclar et

de Baigne Pied. Les priorités se concentrent sur les franchissements de la ligne ferrée, par le chemin de Rochegude et l'avenue du général de Gaulle.

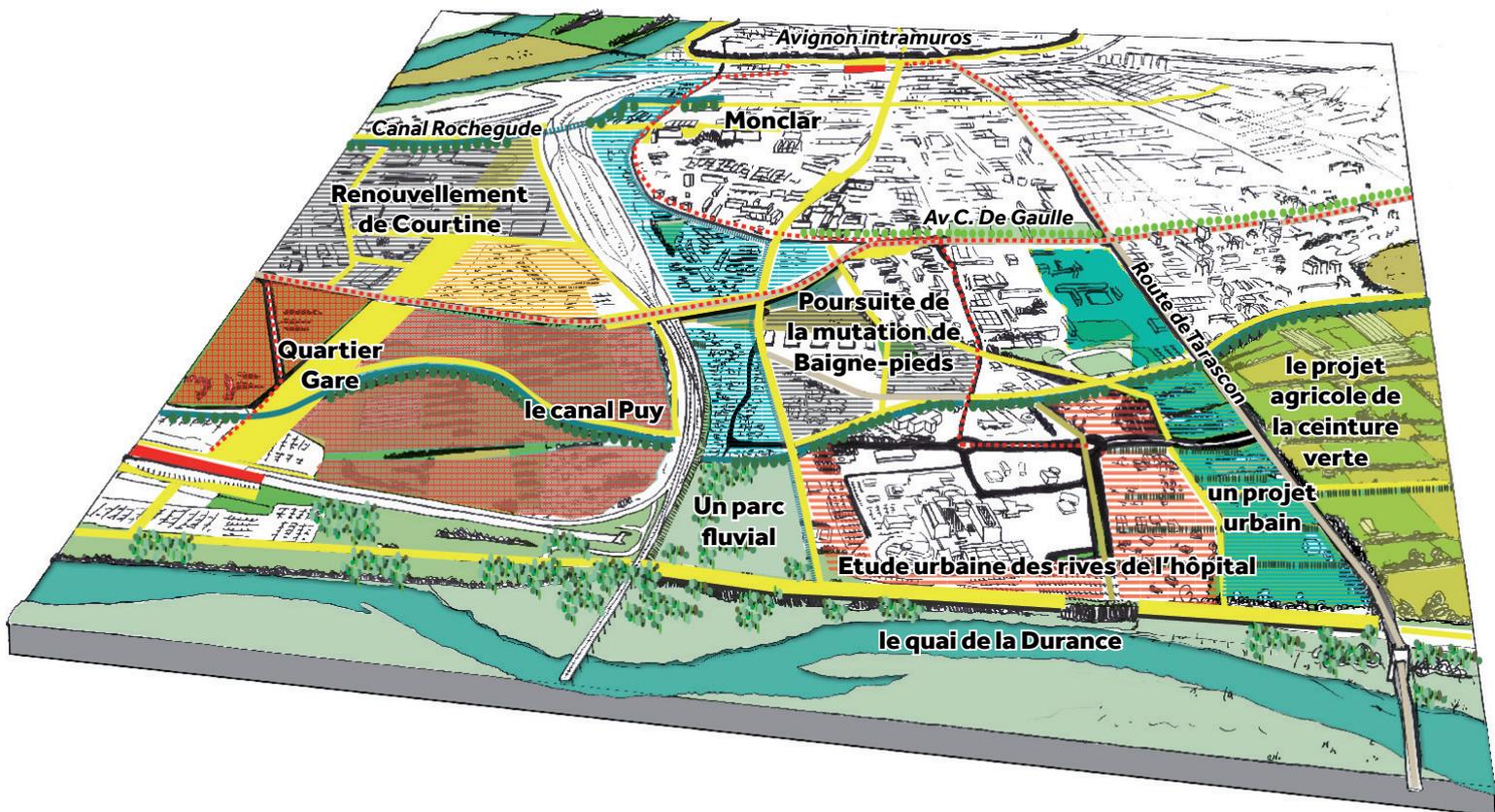
Le quartier prioritaire des gitans est un levier pour ouvrir les portes de la Durance à la ville. En parallèle, la requalification du canal Puy et l'affirmation de sa vocation à structurer les voies douces primaires, permettent la rencontre de cet ouvrage centenaire et de la Durance.

Les parcelles agricoles entre la route de Tarascon et l'hôpital doivent être entretenues en attendant la mise en œuvre d'un projet urbain d'ensemble. La meilleure solution consiste peut-être à établir des baux précaires à des agriculteurs, et d'équiper convenablement les parcelles pour leur assurer une activité de qualité.

Bloc Diagramme
Les paysages des franges non bâties



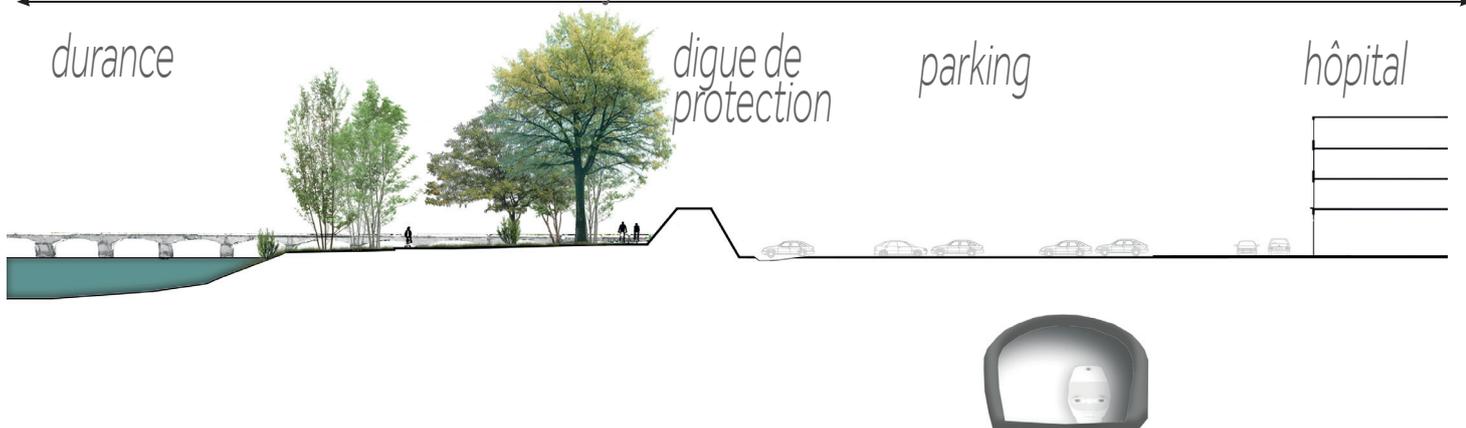
Bloc Diagramme
Des projets dans les interstices et orientés vers la Durance



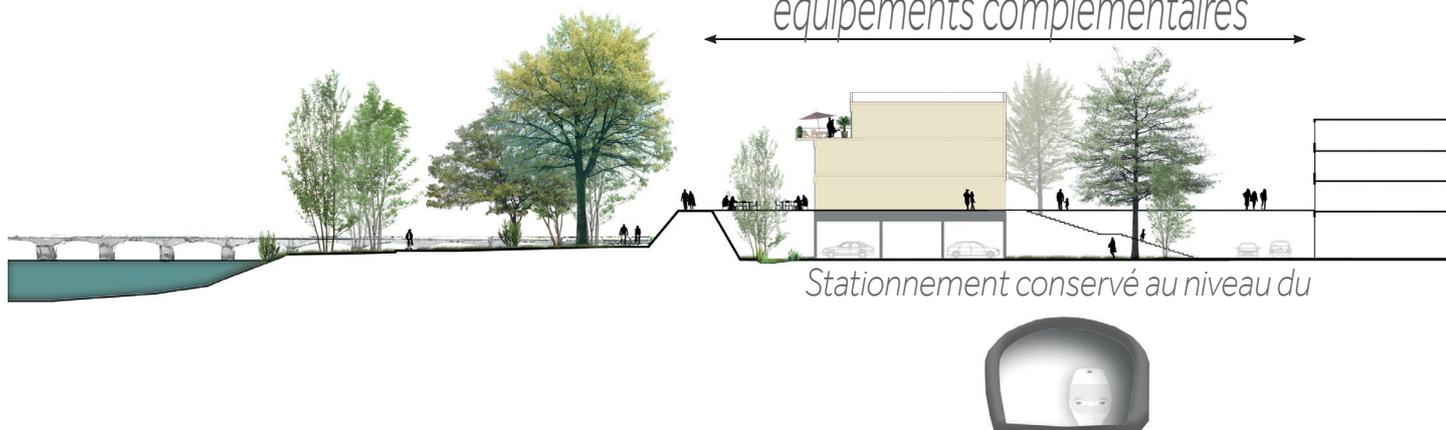
Un quai face à l'hôpital Un programme adapté aux contraintes d'inondations

Coupe au droit de l'hôpital - existant

lit majeur naturel de la durance

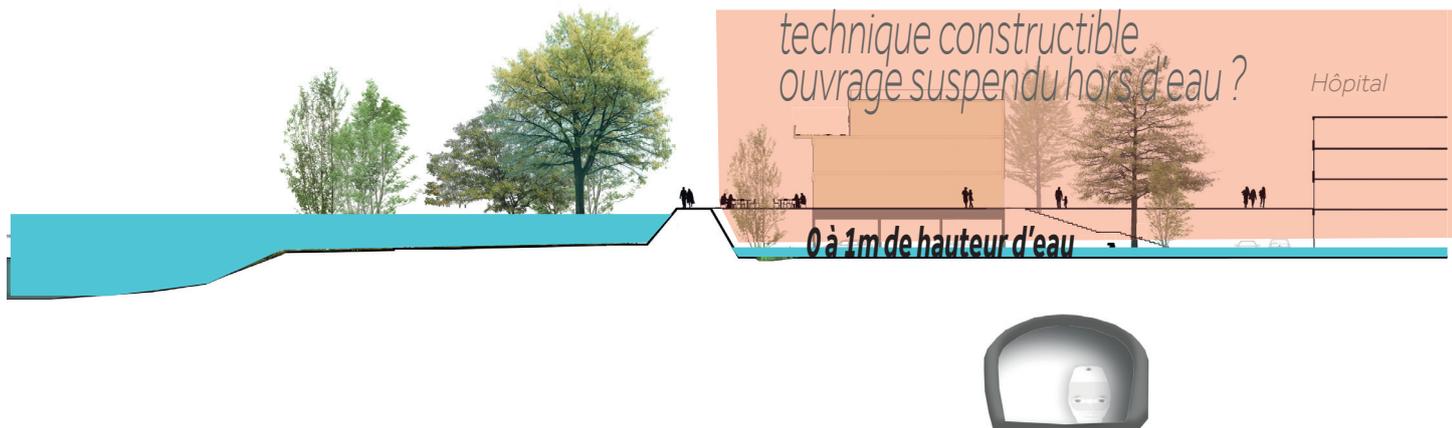


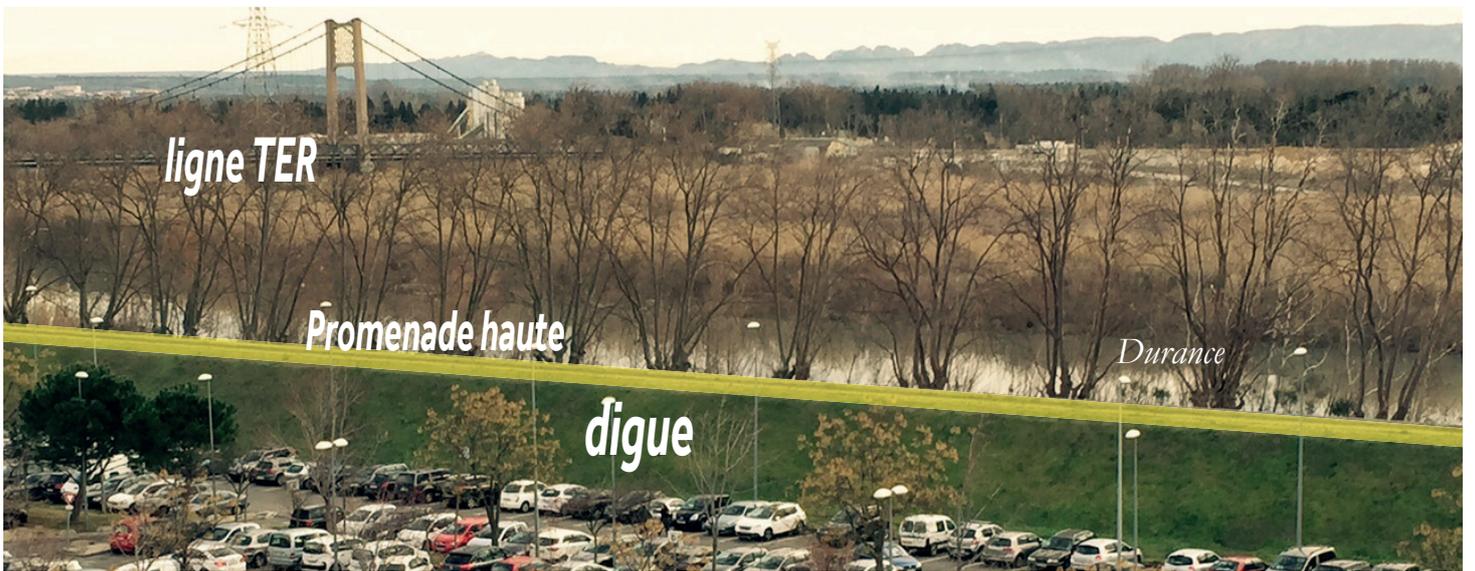
élargissement de l'espace public et équipements complémentaires



en cas de rupture de digue, la PAC identifie à la fois des hauteurs d'eau et nuance les capacités d'urbanisation en fonction de la proximité ou non de la digue.

PAC juillet 2015: zone inconstructible





La route de Tarascon en balcon sur la ceinture verte et adossée à la ville

*route de tarascon
état actuel*

**activités / friches et pôle santé
secteur classe U et IIaU** **la ceinture verte
secteur classé A**



projet

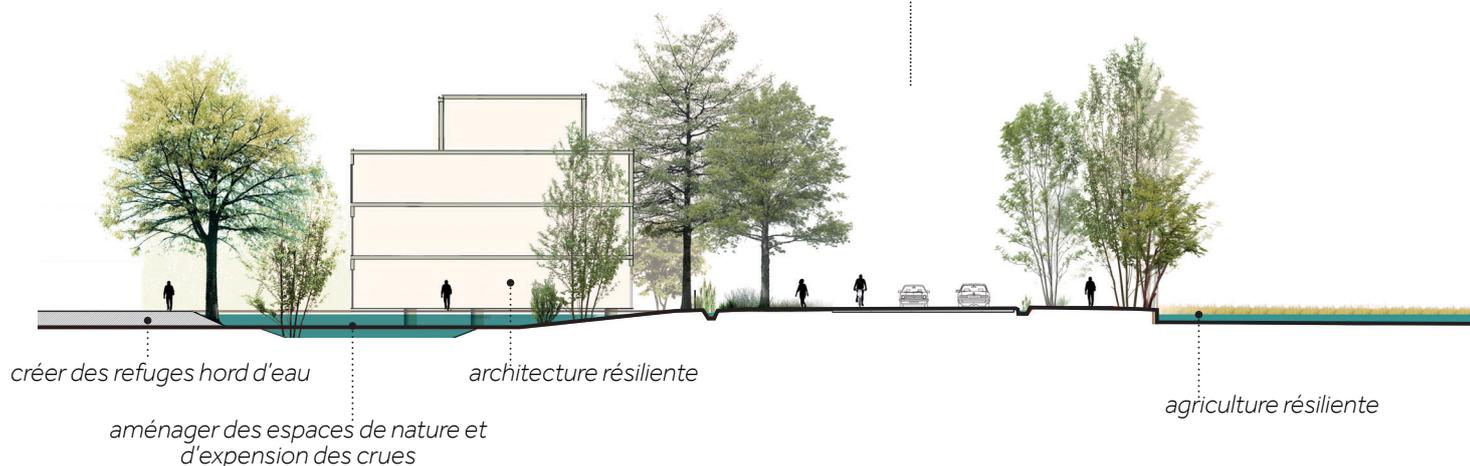
un projet urbain

un balcon sur la ceinture verte

construction adaptée à l'aléa inondation

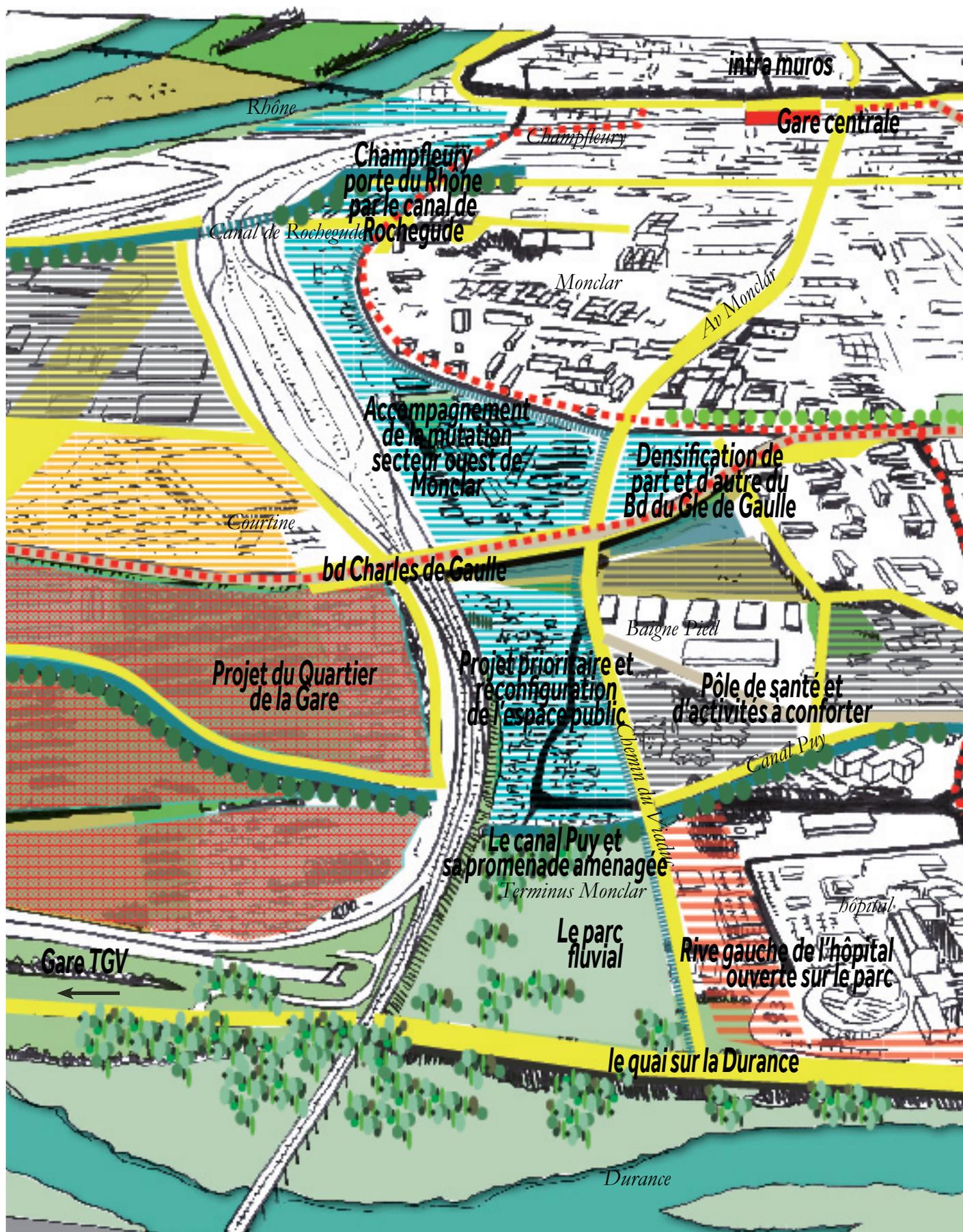
rendre l'agriculture résiliente à l'inondation

route de tarascon aménagée





L'axe Champfleury / Terminus Monclar: une frange en mutation vers la Durance





Cuisine de l'hôpital orientée vers la

*De la friche au parc fluvial
accès vers la Durance à aménager*

*Rive gauche de l'hôpital à orienter
vers le parc de la Durance*



Durance
*La promenade haute face à la
Durance*

Références de projets

Nantes, Erdre-Porterie, 2002...

UNE DÉMARCHE CONCURRENTTE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Au nord de Nantes, un vaste territoire qui domine l'Erdre, « plus belle rivière de France » selon François I^{er}, offre d'importantes emprises disponibles, autour du petit bourg de Saint-Joseph et de lotissements pavillonnaires. Dans le but principal de développer l'habitat et en particulier les logements en accession à prix maîtrisé, ce projet urbain propose une alternative à la maison individuelle de grande périphérie. Sans périmètre prédéfini, les aménagements portent sur 50 ha, en recul de la rivière et répartis en cinq grands fragments autour des espaces occupés, puis dans le centre du bourg et autour du Champ de Tir et du monument aux Cinquante-Otages.

À la richesse écologique et paysagère du site répond la création d'un réseau de squares plantés d'essences locales, de jardins partagés et d'espaces verts privés. Les espaces publics, réalisés par les paysagistes d'Arpentère, favorisent les modes de déplacement des piétons et cyclistes, avec un traitement paysager « rustique », associant une végétation variée à la gestion en surface des eaux pluviales par des noues, fossés et bassins de retenue. La ceinture verte du « Tour de ville » encadre le centre du quartier où convergent les cheminements et en particulier l'« allée de l'Erdre », dédiée aux promeneurs.

Le secteur sera desservi par une ligne de chronobus en site propre, alors que la circulation automobile de transit est orientée vers la route de la Mainguais et ses secteurs d'activités.

Avec plus de 2 000 logements, le projet urbain comprend les équipements, activités et services nécessaires. Les îlots bâtis, relativement denses, comprennent chacun des volumes dont la hauteur est échelonnée d'un à cinq étages. Les habitations doivent répondre aux exigences d'environnement et d'usage par leurs dispositions bioclimatiques, leurs prolongements extérieurs de jardins, terrasses, loggias, etc. La sélection des architectes est faite sous la forme d'entretiens oraux concurrents, avec présentation de références, compréhension du site et réactions au cahier des charges du projet à élaborer. Tous les mois, l'avancement des projets est suivi avec les architectes et leur maître d'ouvrage, en présence des représentants de Nantes Métropole, de l'aménageur, de l'urbaniste coordinateur.

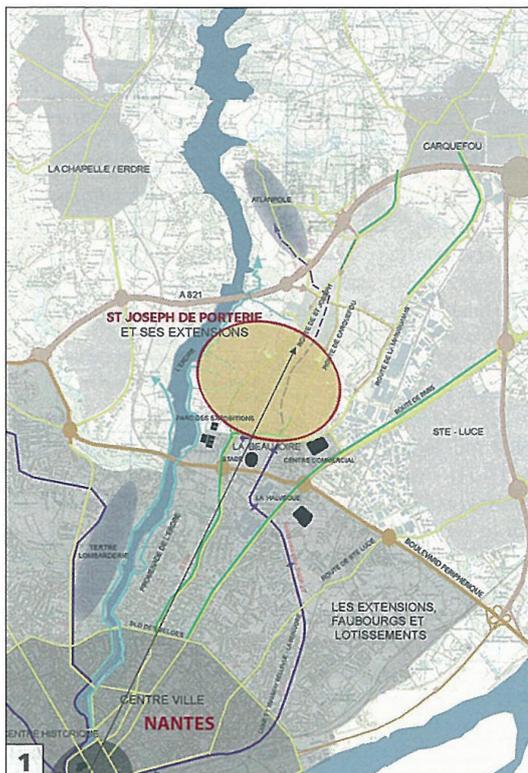
Maîtrise d'ouvrage :

SPLA Nantes Métropole Aménagement.

Conception urbaine et coordination, depuis 2002 :

François Grether, architecte urbaniste;

Florence Sylvos, puis Arpentère, paysagistes.



1-2. Le site d'Erdre-Porterie, au nord de Nantes, 2002.



3

3. Plan d'aménagement
du secteur Erdre-Porterie, 2004.

4. Parc du château du Bois Hue;
perspective Arpentère, paysagistes.



4

Orléans et la Loire, 2002...

PLUS DE NATUREL POUR PLUS D'URBANITÉ

À Orléans, la mise en valeur des relations entre ville et Loire est l'objet d'une démarche de projet de très grande ampleur, à la mesure du territoire de l'agglomération, avec une portée culturelle, environnementale et événementielle. L'agence d'urbanisme a tout d'abord lancé une consultation sur la réouverture du canal d'Orléans, le retour de bateaux sur le fleuve, la création d'une coulée verte entre Loire et Loiret, le réaménagement et l'animation des quais d'Orléans. En est résulté l'idée, portée par François Grether, d'un grand parc de Loire de plus de 600 ha englobant le lit du fleuve, ses rives depuis le pont Georges-V jusqu'à Combleux et Saint-Denis-en-Val.

Les grandes lignes du projet ne comprennent pas de constructions dans les espaces en relation avec le fleuve, à l'exception de quelques équipements ponctuels. Les quelques développements bâtis sont contenus à l'intérieur du cadre urbain existant, avec la zone d'aménagement concerté du secteur Dessaux, la reconversion de l'hôpital Porte-Madeleine et le renforcement du faubourg de Bourgogne. Il s'agit de mettre en valeur un vaste site de promenade, de loisirs nautiques, de pratiques éducatives, de manifestations festives, etc. Le grand projet de Loire continue de s'enrichir, au fil du temps, de programmes complémentaires. La démarche mène de front des vues d'avenir pour la durée et certaines réalisations significatives à court terme qui révèlent de nouvelles potentialités et enrichissent le projet. Une première étape opérationnelle se réalise notamment rive droite, sur les quais du Châtelet, du Fort-Alleaume et du Roi, ainsi que, rive gauche, régulièrement inondée, avec le bois de l'Île et l'Île Charlemagne.

Les quais, longtemps occupés par le stationnement automobile, ont été l'objet d'études de faisabilité, de

cahiers des charges et de concours de concepteurs, de l'eau jusqu'aux façades bâties. Devant le centre-ville, la réalisation de Michel Corajoud comprend la longue allée des grands platanes à côté de la voie de circulation, la création de la place de Loire, la réouverture de l'écluse et du canal comblé en 1960, l'édification d'une capitainerie, la réhabilitation des quais pavés, l'installation de pontons d'accostage et d'un bateau-restaurant. Devant le faubourg, la réalisation en cours de l'agence HYL comprend un profond renouveau paysager des espaces linéaires, la reconstruction du marché alimentaire, la restauration des murs digues et du canal d'aménée. L'itinéraire de « la Loire à vélo » emprunte ces quais.

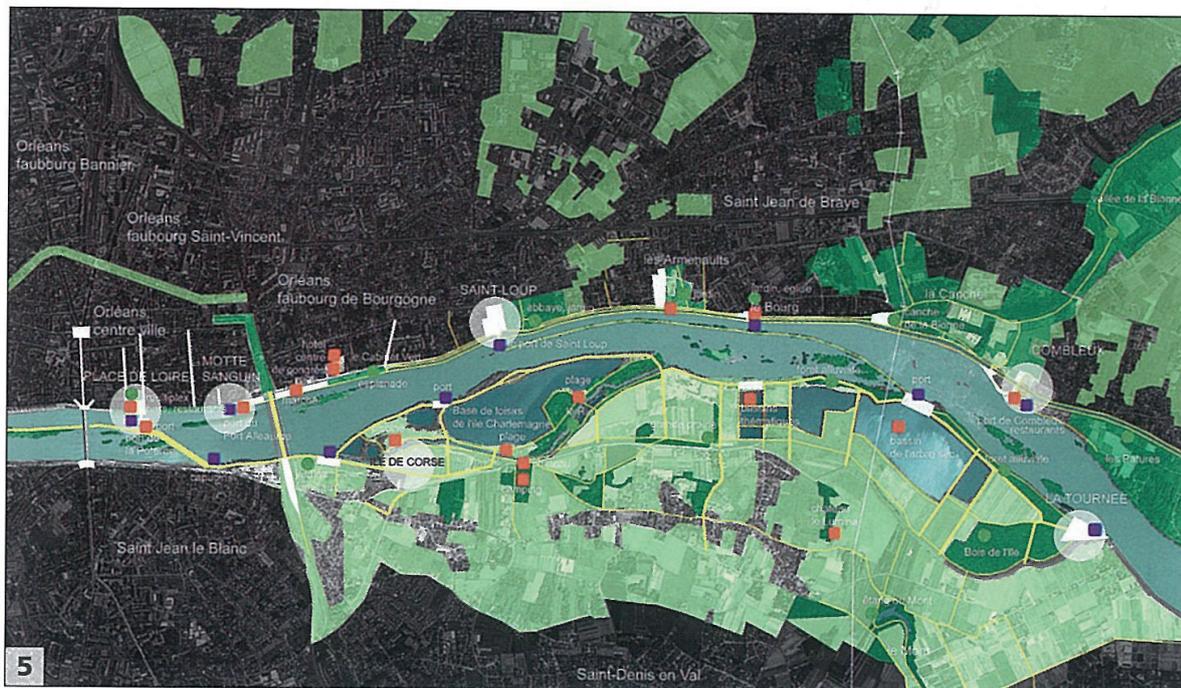
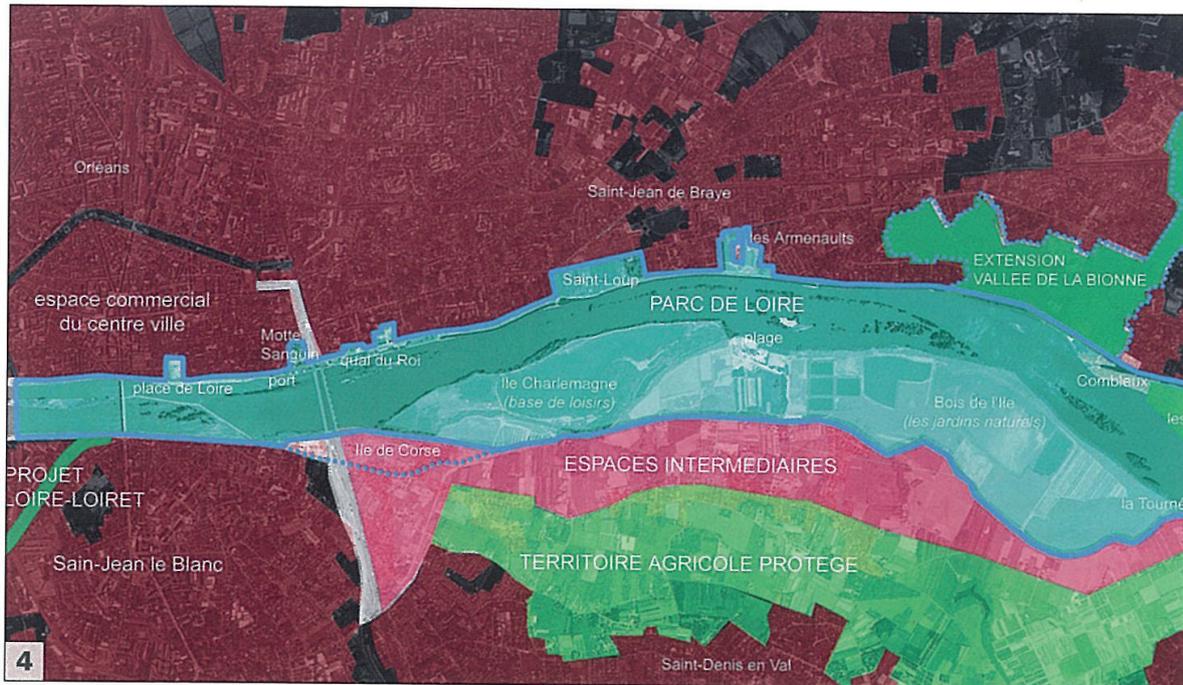
Maîtrise d'ouvrage :

Ville d'Orléans et Communauté d'agglomération Orléans-Val-de-Loire.

Concepteur, depuis 2002 :

Atelier François Grether, architecte urbaniste mandataire.





1-2-3. Les berges de la Loire à Orléans.

4-5. Territoires et équipements du projet de parc de Loire, 2003.

« Ouvrir le grand paysage de la Loire à la fréquentation des habitants, des visiteurs et des touristes, est un objectif de grande ampleur, étroitement associé à la préservation d'un site exceptionnel, de ses qualités environnementales et de ses aspects changeants. »

François Grether



**DEVILLERS
ET ASSOCIÉS**

architecture
urbanisme
infrastructure
paysage

RESPUBLICA

 **CONFLUENCES**
Ingénieurs Conseil